
Mise en œuvre de la 12ème Lettre de Mission de la SAED (2018-2020)

Rapport du Directeur général au Conseil d'Administration sur la marche de la Société en 2020

Mai 2021



Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation
des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des
Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ACRONYMES	3
INTRODUCTION	0
Première partie : BILAN PHYSIQUE	6
I.1. Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles	7
1.1.1. Études et contrôle des travaux	7
1.1.1. Supervision et contrôle des travaux	8
1.1.2. Aménagements structurants	10
1.1.3. Mesures d'accompagnement	13
1.1.4. Aménagements de périmètres irrigués	14
1.1.5. Élaboration de requêtes de financement	18
I.2. Maintenance des infrastructures hydro-agricoles	19
1.2.1. Maintenance des adducteurs et émissaires de drainage (FOMAED)	19
1.2.2. Maintenance des périmètres irrigués (FOMPI)	20
1.2.3. Maintenance des infrastructures d'intérêt général	21
1.2.4. Maintenance des équipements de pompage	21
1.2.5. Facturation et recouvrement	22
I.3. Gestion de l'eau et de l'environnement	26
1.3.1. Gestion de l'eau au niveau du fleuve Sénégal	26
1.3.2. Gestion de l'eau au niveau des axes hydrauliques	27
1.3.3. Gestion de l'eau dans les périmètres irrigués	27
1.3.4. Suivi de la qualité des eaux	28
1.3.5. Suivi des piézomètres	28
1.3.6. Mise en place du Système de Management intégré QHSE	28
1.3.7. Évaluation environnementale et sociale des projets/programmes	29
1.3.8. Suivi du PGES des projets et programmes	30
1.3.9. Programme Adapt'Action	33
1.3.10. Formation sur les bonnes pratiques	34
I.4. Gestion et sécurisation du foncier rural	35
1.4.1. Nouvelles opérations POAS	35
1.4.2. Accompagnement de l'application des POAS adoptés	35
1.4.3. Mise à jour des POAS	35
1.4.4. Poursuite de la mise en œuvre de la CDI	35
1.4.5. Renforcement de la maîtrise de l'information foncière	36
1.4.6. Accompagnement général des communes	37
1.4.7. Atelier national sur les outils fonciers	37
I.5. Appui à la mise en valeur et à la mise en marché	39
I.6. Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural	44
1.6.1. Conseil agricole et rural (CAR)	44
1.6.2. Promotion de l'entrepreneuriat rural	44
I.7. Management et pilotage de la Société	47
1.7.1. Gestion des ressources humaines et amélioration des conditions de travail	47
1.7.2. Passation des marchés publics	48
1.7.3. Amélioration et renforcement des procédures internes	48
1.7.4. Opérationnalisation du nouveau SI	49
1.7.5. Communication	49
1.7.6. Planification et suivi évaluation	49
Deuxième partie : BILAN SOCIAL	53
2.1. Effectifs	54

2.1.1	Évolution des effectifs	54
2.1.2	Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle	54
2.1.3	Répartition du personnel par âge et par sexe	54
2.1.4	Répartition du personnel par ancienneté	55
2.1.5	Mouvements du personnel	55
2.1.5.1.	Entrées	55
2.1.5.2.	Sorties	55
2.1.5.3.	Disponibilité	55
2.1.5.4.	Promotions	56
2.1.5.5.	Avancements	56
2.1.5.6.	Turnover	56
2.2.	Renforcement des moyens de travail	56
2.3.	Renforcement de capacités des agents	56
2.4.	Organismes sociaux/Santé/Hygiène et Sécurité	56
2.5.	Relations avec les organisations syndicales	56
Troisième partie : BILAN FINANCIER		57
3.1	Financement du Service Public	58
3.2	États financiers	58
3.2.1	Le bilan	58
3.2.2	Le Compte de Résultat	59
CONCLUSION		60
ANNEXES		61
Annexe 1: État d'exécution technique et financière des programmes d'investissements		LXII
Annexe 2 : Valeurs atteintes par les indicateurs de résultats, par domaine d'activités		LXIX
Annexe 3: Annexes au bilan financier		LXXX

ACRONYMES

AHA	Aménagement Hydroagricole
AIDEP	Projet Agriculture Irriguée et Développement Economique des territoires ruraux du département de Podor
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Détaillé
APEFAM	Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la Région de Matam
APS	Avant-Projet Sommaire
ASAMM	Projet Amélioration de la Sécurité Alimentaire et d'Appui à la Mise en Marché dans la Région de Matam
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BCI	Budget consolidé d'investissements
BdD	Base de Données
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CA	Conseiller agricole
CAR	Conseil Agricole et Rural
CDI	Charte du Domaine Irrigué
CGER	Centre de Gestion et d'Economie Rurale
CIFA	Centre Interprofessionnel de Formation aux Métiers de l'Agriculture
CIRIZ	Comité Interprofessionnel de la filière Riz sénégalais
LBA	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNCFTI	Comité National de Concertation sur la Filière Tomate Industrielle
CPE	Commission Permanente des Eaux
CPF	Conseillère en Promotion Féminine
CRD	Comité Régional de Développement
CU	Comité des Usagers
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DP	Demande de Proposition
DRDR	Direction régionale du développement rural
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
FAI	Fonds d'Appui Intercommunautaire
FIARA	Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales

FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FOMAED	Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage
FOMIIG	Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt Général
FOMPI	Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
FPA	Fédération des périmètres autogérés
FSD	Fonds Saoudien de Développement
GPF	Groupement de Promotion Féminine
IDA	Association Internationale de Développement (Banque mondiale)
IHA	Infrastructures Hydro-Agricoles
LM	Lettre de Mission
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MCA	Millenium Challenge Account
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
OP	Organisation de Producteurs
OS	Ordre de service
PAPRIZ	Projet d'Amélioration de la Productivité du Riz
PDIDAS	Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal
PGIRE	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PIP	Périmètre Irrigué Privé
PIV	Périmètre Irrigué Villageois
PNAR	Programme National d'Autosuffisance en Riz
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PPP	Partenariat Public Privé
3PRD	Programme de Promotion du Partenariat Rizicole dans le Delta
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuels
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SI	Système d'Informations
SIA	Salon International de l'Agriculture
SIF	Système d'Informations Foncières
SIG	Système d'Informations Géographiques
SME	Système de Management Environnemental
SP	Sous projet

SSC	Saison Sèche Chaude
SSF	Saison Sèche Froide
S/C	Supervision et contrôle
TDR	Termes de Références
UAI	Unité Autonome d'Irrigation
UCP	Unité de Coordination du Projet
UGB	Université Gaston Berger
VFS	Vallée du Fleuve Sénégal

INTRODUCTION

Le présent rapport fait le point de l'exécution du budget-programme de la SAED pour l'exercice 2020, au 31 décembre. Conformément à la 12^{ème} Lettre de Mission qui couvre la période 2018-2020, le programme annuel a été élaboré autour des sept (07) domaines d'activités de la SAED qui s'insèrent dans les quatre (04) programmes du DPPD du MAER, à savoir :

1. **Programme 1** : Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales ;
2. **Programme 2** : Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles ;
3. **Programme 3** : Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil ;
4. **Programme 4** : Pilotage et coordination administrative du MAER

Globalement, l'état d'exécution de ces quatre (04) programmes, au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

1. Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales

❖ Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles

- Sur un objectif physique de **7 731 ha** à aménager pour l'année 2020, le taux de réalisation est de **10%**, correspondant à une superficie de **770 ha** dont **298 ha** en création/extension et **472 ha** en réfection. Ce faible taux s'explique essentiellement par la situation sanitaire du pays liée à la pandémie du Covid 19.
- Les travaux de désenclavement des villages et sites de production engagés dans le cadre des projets PREPIV, APEFAM 1 et APEFAM 2 ont accusé du retard imputable aux entreprises SOCETRA et ECOTRA. Toutefois, le pont de Gourel Drah réalisé sur financement du fonds saoudien, dans le cadre du projet PAM, est en phase de finition.
- Les travaux de construction de deux (02) magasins de stockage à Ndombo et à Thiago dans le cadre du PGIRE 2 sont terminés et réceptionnés au courant du 2nd semestre.
- L'installation de stations météo dans le cadre du PGIRE 2 a été achevée dans toutes les délégations de la SAED. Les travaux de réalisation de trois (03) mini forages agro pastoraux dans le cadre du PGIRE 2 sont engagés et se poursuivent.
- Une dizaine de requêtes de financement et fiches de projets ont été élaborées et transmises aux autorités.

❖ Maintenance des infrastructures hydro-agricoles :

- Un linéaire total de **74 km** d'adducteurs et de drains a été faucardé dans la VFS, sur un objectif révisé de **45 km**, suite à la notification du budget consacré à la maintenance des axes hydrauliques, soit un taux d'exécution de **164%** ; cela fait suite à la revue à la hausse du budget du fait de la demande très forte en entretien sur les axes hydrauliques et les chenaux qui résulte des déficits d'entretien cumulés durant ces dernières années pour un montant additionnel de **175 millions FCFA**.
- Des travaux de consolidation des canaux d'irrigation et des drains des périmètres non transférés ont été engagés et ont permis de toucher une superficie de **1 180 ha** sur un objectif de **1500 ha**, soit un taux de réalisation de **79%** ;

- Dans le cadre de la maintenance préventive, deux cent soixante et une (261) stations de pompage ont fait l'objet de contrôle systématique et/ou dépannage, pour un total de quatre cent trois (403) pompes entretenues ; quant aux opérations de maintenance curative, elles ont permis la remise en état de marche des équipements de pompage suite à des défaillances constatées (réparations, remplacement des pièces défectueuses...).
- Le recouvrement des redevances FOMAED est à un taux provisoire de **66,65 %** des montants facturés, pour un objectif de **85%**, soit un taux de réalisation provisoire de **78%**.

❖ **Gestion de l'eau et de l'environnement :**

- Les besoins des programmes agricoles de la VFS pour les différentes campagnes ont été évalués et transmis à l'OMVS pour une prise en compte dans les consignes de gestion des différents barrages (Diamas, Manantali, et Felou). Les limnigrammes de la retenue de Diamas et des écoulements à Bakel traduisent bien le respect de ces consignes édictées lors des quatre (04) séances tenues cette année dont une en visio-conférence.
- Un suivi régulier des différents adducteurs du Delta (Délégation de Dagana) et de la moyenne vallée (Délégation de Podor) est effectué par lecture directe, grâce au dispositif mis en place et composé d'échelles limnimétriques et de thalimèdes et des mesures périodiques de débits à Podor (Naglenka) ;
- Les activités de gestion de l'eau au niveau des périmètres irrigués ont été réalisées et se résument à l'exploitation et à la consolidation des bilans d'eau qui permettent de quantifier les volumes d'eau utilisés, d'analyser les coûts réels de l'irrigation et leur répartition durant la campagne et de formuler des recommandations pour améliorer la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués. C'est ainsi que l'analyse des résultats de cette année traduit la nécessité d'un renforcement de capacités plus accentué au niveau des entités de gestion des périmètres et particulièrement pour les casiers de la Délégation de Bakel.
- Des activités de suivi mensuel de **22** piézomètres ont été déroulées durant toute l'année ;
- Les PGES ont été mis en œuvre avec notamment le paiement des impenses aux impactés du casier de Diolol Diaobé dans le cadre du projet ASAMM/APEFAM ainsi que la mise en œuvre des mesures HSE par les entreprises.

❖ **Gestion et sécurisation du foncier rural**

- La mise à jour des anciens POAS de la zone PDIDAS s'est heurtée aux retards liés à la mobilisation des fonds gérés par l'UCP ainsi que la mise en œuvre des activités de l'étude préparatoire du projet DELTA et la pandémie du Covid 19.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDI, les appuis aux six (06) communes de la zone de ASAMM/APEFAM ont permis d'avoir des avancées significatives dans la signature par les OP des engagements de l'attributaire et ces fiches signées par les OP ont été validées par les maires des différentes communes concernées.
- L'organisation de l'atelier national sur les outils fonciers de la SAED du 23 au 25 janvier 2020 à Saint-Louis, avec la participation de plus de 200 invités (représentants de Directions et Sociétés nationales, des Projets et Programmes en lien avec le foncier, des Collectivités territoriales de la VFS, de l'administration territoriale, de la société civile, des organisations paysannes, de l'AFD, de la Banque Mondiale, etc.) a abouti à l'élaboration d'une feuille de route

rédigée par les différents acteurs présents en vue de mener, sous la supervision de la SAED, des activités devant permettre d'améliorer l'état de mise en œuvre desdits outils.

- Dans la délégation de Podor, la formalisation foncière a été une occasion de mettre en exergue l'ensemble des outils fonciers ainsi que les procédures foncières. Elle a permis de disposer d'une base de données foncière actualisée à intégrer dans les SIF des communes.
- A Matam, le SIF manuel a été mis en place dans toutes les communes de la zone du projet ASAMM/APEFAM et le logiciel du SIF numérique implémenté sur les ordinateurs réceptionnés par les six (06) communes bénéficiaires.

2. Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles

❖ Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles

- La couverture des besoins en mécanisation a été renforcée par l'État, par la mise à disposition de **22** moissonneuses-batteuses pour faire face à l'accroissement de la mise en valeur et le déficit de main d'œuvre lié au contexte de la pandémie de la COVID 19. Par ailleurs, des séances de renforcement de capacités des conducteurs et gestionnaires de matériels, des mécaniciens et agents de la SAED ont été organisées par le PAPRIZ 2.
- Les emblavures de l'année agricole 2020/2021 recensées s'élèvent provisoirement à **107 204 ha** à cette date dont **50 576 ha** en SSC, **36 360 ha** en hivernage et **20 268 ha** en SSF. Ce qui représente un taux de réalisation de **89%**, par rapport aux prévisions annuelles de **120 057 ha**.

Pour le riz, la superficie cultivée est de :

- **49 604 ha** en SSC 2020, sur une prévision de **50 000 ha**, soit un taux de réalisation de **99%**
- **31 675 ha** en hivernage sur un objectif de **40 000 ha**, soit **79%**

A l'issue des sondages de rendement, la production rizicole de l'année 2020 est estimée à **406 216 tonnes** avec un rendement de **5,3 tonnes** à l'hectare cultivé.

- Le prix du kilogramme de paddy bord champ a été arrêté, de manière consensuelle, à **130 FCFA** à l'issue des discussions entre acteurs membres du Comité Interprofessionnel de la Filière Riz (CIRIZ) à l'atelier de fixation du prix du paddy de la campagne d'hivernage 2019/2020 tenu les 15 et 16 janvier 2020 au Centre de Ndiaye. Pour ce qui est de la campagne de SSC 2020, après d'âpres discussions, les acteurs se sont accordés sur un prix de cession du paddy destiné au remboursement à **130 FCFA** le kilogramme et le reste est autorisé à la vente en fonction du marché.

3. Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil

❖ Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural

- Les activités réalisées ont porté sur, (i) l'élaboration du projet d'amélioration des services du conseil agricole, (ii) la recherche développement sur la culture de la tomate industrielle et (iii) l'élaboration de référentiels technico-économiques et l'accompagnement à l'appropriation des méthodes et outils de collecte de données.
- La SAED, en collaboration avec le projet PAPRIZ 2/JICA, s'est consacré à la finalisation et à l'édition de deux manuels pratiques sur la maintenance et sur la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués de la VFS à travers une approche participative.
- L'accompagnement des femmes pour accéder aux facteurs de production s'est fait à travers leur intégration dans l'agriculture irriguée et leur accès aux ressources, (ii) promotion de l'entrepreneuriat féminin par la mise en place de programmes spécifiques au sein des différents projets et (iii) l'intégration du genre dans le cadre de la mise en œuvre des feuilles de route issues de l'audit genre et social des projets.
- La mise en œuvre de la convention SAED/ONU Femmes à travers le projet AGRIFED s'est poursuivie avec l'évaluation du PTA de 2020 (activités planifiées et non réalisées) et le réajustement du calendrier pour une exécution effective des activités prévues.
- L'accompagnement des initiatives privées a consisté à orienter les porteurs d'initiatives vers des structures d'appui, à travers la signature de conventions de partenariat et à sensibiliser les femmes sur les créneaux porteurs. Des activités de transfert de savoir-faire aux prestataires de services ont été menées avec l'appui de PAPRIZ2.
A travers le CGER, les adhérents suivis ont pu bénéficier d'états financiers en conformité avec les nouvelles dispositions de l'OHADA
- L'appui aux CT, dans la mise en œuvre de programmes de développement économique, s'est poursuivie, conformément à la LM12, à travers les projets AIDEP et ASAMM-APEFAM, ainsi que la mise en œuvre de la convention SAED-GIZ, dans la Délégation du Lac de Guiers.

4. Pilotage et coordination administrative du MAER :

❖ Management et pilotage de la Société :

- Durant les deux premiers trimestres de l'année 2020, le montant total des **34** marchés attribués s'élève à **4,870 milliards FCFA TTC**. En valeur relative, les travaux, les prestations intellectuelles et les fournitures représentent respectivement **63%, 24%** et **12%** du total des attributions. La quasi-totalité de ces marchés a été lancée par appel public à la concurrence. Au 3^{ème} trimestre, les marchés attribués s'élèvent à **2,957 milliards FCFA TTC** contre **2,330 milliards F CFA TTC** pour le deuxième trimestre, soit une augmentation de **27%**. Le taux d'exécution du PPM est de **72%**.
- La mise à jour du manuel de procédures de la SAED a connu son point d'orgue durant le 1^{er} semestre avec sa validation à l'interne au cours d'un atelier. Parallèlement, le processus de dématérialisation est en cours. A son terme il est attendu, la dématérialisation totale des procédures d'engagement avec la signature électronique et le déploiement des outils déjà implémentés.
- L'animation du SI a permis de renforcer l'opérationnalisation des outils du système et d'identifier les nouveaux besoins en développement d'outils informatiques. Les outils du

système d'information sont accessibles via le web et la dernière version de la plateforme du SI donnera au public (partenaires et tutelles techniques et financiers), selon leur niveau d'habilitation, accès aux espaces et outils de diffusion.

- Une plus grande visibilité de la Société a été assurée grâce notamment à un recours combiné aux moyens de communication classiques et modernes. Par ailleurs, la participation de la SAED au SIA a sensiblement renforcé sa communication événementielle.
- Le recours systématique aux outils et procédures en matière de planification et de suivi-évaluation a permis, notamment, la validation précoce du budget-programme 2020 ainsi que les PTBA des différents projets, la systématisation progressive des plans d'actions annuels à tous les niveaux, le respect des délais d'élaboration et de transmission des rapports, bulletins et cartes thématiques, la célérité dans le traitement et les réactions aux requêtes des autorités (notamment le MAER) et des partenaires. De grands chantiers sont mis en œuvre durant le 2nd semestre avec l'élaboration des termes de référence de l'évaluation finale de la LM12 et la formulation de la 13^{ème} Lettre de Mission de la SAED.

❖ **Concernant le bilan social**

- Sur des prévisions de la LM12 de 352 agents permanents au 31 Décembre 2020, les effectifs sont de 354 agents. Quant aux temporaires et saisonniers, ils sont respectivement au nombre de cinquante-cinq (55) et treize (13).

Les cadres représentent 54,8% de l'effectif total, les techniciens supérieurs 9 %, les agents de maîtrise 3%, les employés et les ouvriers 33%. Le Conseil Agricole et Rural qui constitue le cœur du métier de la société totalise 91 agents, soit 26% de l'effectif global.

La pyramide des âges du personnel permanent fait apparaître que :

- o 43% ont moins de 40 ans
- o 63% ont moins de 45 ans
- o 21% ont plus de 50 ans
- L'indisponibilité du budget n'a pas permis de réaliser toutes les actions inscrites au programme de l'année mais, des sessions de renforcement des capacités ont été organisées notamment avec le concours de l'Agence Française de Développement et des projets (AIDEP, PARIIS, ASAMM, PGIRE).
- La SAED est à jour vis-à-vis des organismes sociaux. Aucun accident de travail n'a été noté en 2020.

Dans le cadre du respect de la réglementation, les membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail ont transmis leurs plans d'actions 2021 à l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale et le démarrage des Activités est prévu au mois d'avril.

- Dans le cadre du maintien de la stabilité sociale, la SAED a mené un dialogue permanent avec les représentants des travailleurs, (Syndicats et Délégués du Personnel) en organisant des rencontres pour discuter des voies et moyens d'améliorer les conditions de travail et de vie du personnel,

C'est dans cette optique qu'il y a eu des échanges entre la Direction Générale et les représentants du Syndicat des Travailleurs pour la finalisation et la signature prochaine du Nouvel Accord d'Établissement.

❖ **Pour ce qui est du bilan financier**

- Sur l'exercice 2020, les crédits notifiés à la SAED s'élèvent à 9,433 milliards de francs CFA alors que les montants réellement versés se chiffrent à 8,650 milliards de Francs CFA, soit un écart de 783 millions de Francs CFA.
- **Le bilan** est arrêté, au 31 Décembre 2020, à la somme de 162 308 316 491 FCFA, contre 160 398 320 078 FCFA pour l'exercice précédent, soit une hausse de 1 909 996 413 FCFA.
- Pour l'exercice 2020, **l'actif immobilisé net** enregistre une baisse en valeur absolue de **1 123 589 192 FCFA**. **L'actif circulant net** connaît une hausse de **2 010 206 061 FCFA**. La trésorerie augmente de **1 023 379 544 FCFA**
- Pour ce qui est du Compte de Résultat, les charges ont été arrêtées à la somme de **17 875 785 711 FCFA** contre des produits arrêtés à **17 987 819 674 FCFA**, ce qui donne un résultat positif de 112 033 963 FCFA.

Le présent rapport comprend trois grandes parties :

- **Une première partie** dresse, pour chacun de ces programmes, le bilan d'exécution de l'année 2020, pour les différentes activités et/ou programmes retenus ;
- **Une deuxième partie** présente le bilan social ;
- **Une troisième partie** présente le bilan financier de l'exercice 2020.

Première partie : BILAN PHYSIQUE

- I.1 - Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles
- I.2 - Maintenance des infrastructures hydroagricoles
- I.3 - Gestion de l'eau et de l'environnement
- I.4 –Appui à la gestion et à la sécurisation du foncier rural
- 1.5– Appui à la mise en valeur et à la mise en marché
- 1.6 – Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural
- 1.7– Management et pilotage de la Société

I.1. Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles

1.1.1. Études et contrôle des travaux

A. Délégations de Dagana et du Lac de Guiers

- **Études de faisabilité, d'APS et d'EIES du programme DELTA :** Le marché est attribué au groupement GRET/SCP/GEOFIT pour un montant 424 682 698 FCFA HT/HD. Les prestations ont démarré par anticipation, le 19 septembre 2019 et l'ordre de service a été signé le 20 décembre 2019. Le rapport d'orientation méthodologique final ainsi que les versions provisoires des rapports de diagnostic institutionnel et de capitalisation sont déjà déposés. Un OS de suspension des prestations a été notifié au groupement, le 06 avril 2020 à cause de la pandémie de la COVID 19. Avec la levée des restrictions de déplacement, l'ordre de service de reprise des prestations a été notifié au groupement le 09 octobre 2020.
- **Études APS, APD, EIES de la branche A de l'émissaire :** Le marché est attribué au groupement STUDI International / SACI pour un montant de 459 448 160 FCFA TTC et une durée des prestations de 12 mois. Il est à noter que les prestations n'ont pu démarrer qu'au mois de novembre 2020. La délivrance des ANO de l'IDA sur les rapports d'évaluation (technique et combinée) et le projet de contrat a pris beaucoup de temps (du 20 février au 05 octobre 2020).
- **Études APD/DCE pour la réhabilitation et l'extension des casiers de la cuvette de Savoigne :** Au terme du processus de sélection, le marché est attribué au groupement AEC/DCEG Sarl pour un montant de 115 997 856 FCFA HT/HD soit 136 877 470 FCFA TTC. L'ordre de service a été notifié le 03 août 2020 pour une durée de cinq (05) mois. Le démarrage des prestations a été retardé par les mesures restrictives de déplacement prises suite à la pandémie de COVID 19. Les prestations se poursuivent.
- **EIES du raccordement des périmètres à la branche B de l'émissaire :** Les EIES n'ont pu démarrer en 2020 car les TDR y afférents doivent être élaborés à l'issue des études APS de raccordement des périmètres à la branche B qui sont en cours.
- **Études APD/EIES pour la réalisation de pistes de désenclavement du Delta :** Le marché a été attribué, au groupement SONED Afrique/Africa Engineering/CAEM, pour un montant de 102 208 200 FCFA HT et une durée de sept mois. Les prestations au mois de novembre et se poursuivent.
- **Études APD/DCE pour le raccordement des périmètres à la branche B de l'émissaire :** Elles sont confiées au terme du processus de sélection, au groupement de bureaux TPF SETICO SA / GID SA pour un montant de 214 500 000 F CFA HT soit 253 110 000 F CFA TTC et une durée de six (06) mois. L'ordre de service de démarrage a été notifié le 02 mars 2020. Le Rapport d'Orientation Méthodologique (ROM) a été déposé par le consultant le 18 mars 2020 et la SAED a fait ses observations. En raison de la pandémie du COVID-19 et des mesures restrictives de déplacement mis en place, les prestations ont été suspendues par ordre de service du 14 avril au 03 novembre 2020. Les prestations ont repris et se déroulent normalement.

B. Délégation de Podor

- **Études APD/EIES pour la réhabilitation des périmètres de Médina pété (1 400 ha), Nianga (1 200 ha) et Ndiawar (400 ha) :** Le processus de présélection initialement entamé le 31 janvier 2020, pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des prestations a été annulé. En effet, l'UCP n'avait pas envoyé l'AMI à la banque pour publication malgré l'atteinte du seuil de revue fixé à cet effet.
- Ainsi, l'AMI a été transmis à la banque et publié le 23 juin 2020. L'ouverture des manifestations a eu lieu le 14 juillet 2020. Le rapport d'évaluation des manifestations a été transmis à la Banque Mondiale pour avis le 28 juillet 2020. L'ANO est toujours attendu.
- **Études APD/EIES pour la réalisation d'ouvrages de contrôle de décrue dans la zone de Podor:** Elles sont confiées au terme du processus de sélection, au cabinet HYDROCONSULT International pour un montant de 120 915 000 F CFA HT soit 142 679 700 F CFA TTC et une durée de huit (08) mois. Les prestations ont démarré le 06 juillet 2020 mais ont été suspendues depuis le 28 septembre à cause de l'inaccessibilité des sites à étudier.

C. Délégation de Matam

- **Études de l'ONG RADI relatives à la conservation du sol du bassin versant du Dioulol:** Les prestations ont été confiées au groupement d'ONG RADI/GADT-GERT pour un montant de cent quatre-vingt-seize millions quarante-huit mille (196 048 000) FCFA HT et une durée de 24 mois. L'ordre service de démarrage a été notifié au mois de décembre 2018. Les prestations se poursuivent mais ont un peu été retardées par les effets des mesures de restriction de la circulation mise en place suite à la pandémie de la COVID 19.

1.1.1. Supervision et contrôle des travaux

A. Délégations de Dagana et du Lac de Guiers

- **Supervision et Contrôle des travaux pour la réhabilitation de la SP de Grand Digue/Tellel et du casier de Tellel :** Suite à l'ANO de la Banque Mondiale sur les études complémentaires d'impact environnemental et social, il a été demandé au groupement de mobiliser une partie de la mission de contrôle afin de valider les études d'exécution soumises par les entreprises. Les travaux ont pu redémarrer en novembre et les prestations se poursuivent normalement.
- **Supervision et contrôle des travaux d'installation des équipements de télétransmission et d'hydrométrie :** Le marché a été attribué au groupement SCP/IDEV-ic pour un montant de 72 053 452.71 FCFA HTVA et les prestations ont démarré pour une durée de 06mois. Un retard a été noté en phase de manifestations d'intérêt car il a fallu deux relances pour avoir le minimum de trois candidats à short-lister.
- **Supervision et contrôle des travaux d'aménagement d'infrastructures secondaires et tertiaires :** Au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au Cabinet CIRA SA pour un montant global de 637 695 813 FCFA HT/HD, soit 752 481 063 F CFA TTC pour une durée de 14 mois effectifs. Les prestations ont démarré (OS notifié le 17 août 2020) et se poursuivent.
- **Supervision et contrôle des travaux de remise en eau du Ngalam :** les prestations ont été achevées et les livrables transmis à la SAED.

- **S/C des travaux d'aménagement dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne** : La notification des ANO sur les Dossier d'Appels à la Concurrence (DAO et DP) a pris du temps à cause de la suspension des procédures de passations de marchés par le PCDE en raison de la pandémie de la COVID 19.

Le PCDE a finalement marqué son ANO le 21 octobre 2020 pour poursuivre la procédure de passation des marchés. Le lancement du DAO des travaux ainsi que celle de la DP ont été fait en novembre. Les prestations ne débiteront qu'en 2021.

B. Délégation de Podor

- **Supervision et Contrôle des travaux du PREPIV de Podor** : Le rapport d'évaluation des propositions financières et de l'évaluation combinée a été envoyé à la BOAD pour ANO le 07 janvier 2020. La BOAD a marqué son ANO le 04 mai 2020. Le projet de contrat a été transmis à la DCMP pour ANO le 18 juin 2020. Cette dernière a donné son ANO le 23 octobre 2020. Le marché a été signé avec le groupement BETICO/Hydroconcept pour un montant de 738 680 000 FCFA TTC et une durée 18 mois. Les prestations pourront commencer dès que les travaux démarrent.
- **Supervision et Contrôle des travaux de revitalisation de 300 ha de PIV** : Au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au Cabinet SONED-AFRIQUE pour un montant global de 115 600 000 FCFA HT soit 136 408 000 FCFA TTC et une durée de 7 mois. Le démarrage des prestations a été retardé par la pandémie de la COVID 19. L'ordre de service de démarrage a été notifié le 03 août 2020. Une période d'arrêt hivernage a été observée du 31 août au 16 novembre 2020. Les prestations se poursuivent.
- **Supervision et Contrôle des travaux complémentaires dans le cadre du projet AIDEP** : A l'issue de l'évaluation combiné des propositions techniques et financières, le rapport y afférent a été soumis à l'AFD, le 26 février 2020 pour avis et c'est le 10 juin 2020 que la SAED a reçu cet ANO pour poursuivre la procédure (soit 3.5 mois). Au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au Cabinet TPS SA pour un montant de 41 950 000 FCFA HT/HD/HTVA, soit 49 501 000 FCFA TTC et une durée de 05 mois. Les prestations ont démarré le 16 novembre 2020 et se poursuivent
- **Supervision et de contrôle des travaux d'aménagement périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne** : La notification des ANO sur les Dossier d'Appels à la Concurrence (DAO et DP) a pris du temps à cause de la suspension des procédures de passations de marchés par le PCDE en raison de la pandémie de la COVID 19.
- Le PCDE a finalement marqué son ANO le 21 octobre 2020 pour poursuivre la procédure de passation des marchés. Le lancement du DAO des travaux ainsi que celle de la DP ont été fait en novembre. Les prestations ne débiteront qu'en 2021.

C. Délégation de Matam

- **Supervision et Contrôle des travaux de réalisation de trois (03) mini forages agro-pastoraux (Bow, Gaodal et Balel Diackry)** : Au terme de l'évaluation (sélection d'un consultant individuel), les prestations ont été attribuées à Monsieur Mamadou SARR, consultant hydrogéologue, pour un montant de 15 130 000 FCFA HT et une durée de cinq

(05) mois. Le démarrage des prestations a été retardé en raison de la pandémie de la COVID-19. L'ordre de service a été notifié le 10 juin 2020.

- **Supervision et Contrôle des travaux de revitalisation de 450 ha de PIV :** Au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au Cabinet SONED-AFRIQUE pour un montant global de 115 600 000 FCFA HT soit 136 408 000 FCFA TTC et une durée de 7 mois. Le démarrage des prestations a été retardé par la pandémie de la COVID 19. L'ordre de service de démarrage a été notifié le 03 août 2020. Une période d'arrêt hivernage a été observée du 31 août au 16 novembre 2020. Les prestations se poursuivent.
- **Supervision et Contrôle des travaux d'aménagement de APEFAM 1 :** Pour rappel les prestations ont été confiées au groupement CINTECH / BICD pour un montant global de 439 508 000 FCFA HT soit 518 619 440 FCFA TTC et une durée de seize (16) mois.
- Un avenant a été passé avec le groupement, pour 30% du montant du marché de base et une durée supplémentaire de cinq (05) mois. Les prestations se poursuivent conformément aux cahiers de charges.
- **Supervision et Contrôle des travaux d'aménagement de APEFAM 2 :** Au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au groupement CINTECH / BICD pour un montant global de 591 748 000 FCFA HT soit 698 262 640 FCFA TTC et une durée de seize (16) mois. Les prestations se poursuivent et suivent le rythme d'évolution des travaux. Le taux de décaissement est de 161 500 000 FCFA TTC soit 64,6%. Un OS de suspension a été notifié au groupement le 31 juillet 2020 pour cause hivernage. La reprise des prestations reste subordonnée à celle des entreprises.
- **Supervision et Contrôle des travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet de Waoundé :** La DP a été lancée le 06 février 2020. Compte tenu de la pandémie l'ouverture de propositions techniques initialement prévue le 09 avril 2020 a été reportée au 02 juin 2020. Le contrat a été attribué au cabinet IDEV-ic pour un montant de 56 772 750 FCA TTC et une durée de 05 mois. Les prestations ont démarré et se poursuivent.

D. Délégation de Bakel

- **Supervision et Contrôle des travaux de revitalisation de 450 ha de PIV :** au terme de l'évaluation, les prestations ont été attribuées au Cabinet SONED-AFRIQUE pour un montant global de 115 600 000 FCFA HT soit 136 408 000 FCFA TTC et une durée de 7 mois, avec un dépassement de 6 408 000 FCFA TTC par rapport au budget prévisionnel. La réunion de négociation a eu lieu par visioconférence le 11 mai 2020. Le démarrage des prestations a été retardé par la pandémie de la COVID 19.

1.1.2. Aménagements structurants

A. Délégations de Dagana et du Lac de Guiers

- **Poursuite et finalisation des travaux des infrastructures primaires pour la remise en eau du Ngalam :** les travaux ont été achevés et la réception provisoire prononcée le 05 février 2020.
- **Démarrage des travaux des infrastructures d'irrigation secondaires et tertiaires :** au terme de l'évaluation des offres techniques et financières, les travaux allotés en quatre (04) lots ont été attribués pour :

- i. Le lot 1 (sites de Fass Nouveau, Gandon, Ndialakhar et Diama-Ngnith-Thianialdé) : au groupement ESCI/SOFICA pour un montant de 4 246 296 517 FCFA TTC ;
- ii. Le lot 2 (sites de Mbayène, Ngnith et Thiarène) : à l'entreprise EIFFAGE Sénégal pour un montant de 8 272 508 698 FCFA TTC ;
- iii. Le lot 3 (sites de Mbane, Singou Diéri et Saneinte) : au groupement GIE TAIF/Entreprise Ibrahima SARR/SAHE SARL pour un montant de 3 117 586 814 FCFA TTC ;
- iv. Le lot 4 (sites Diaminar Keur Kane, Diaminar Loyène et Guidick-Malatack) : au groupement ESCI/SOFICA pour un montant 3 160 187 387 FCFA TTC.

Les entreprises titulaires des travaux des lots 2 et 3 ont démarré officiellement le 20 mai 2020. Le groupement ESCI/SOFICA, titulaire des lots 1 et 4, avait demandé le report du démarrage compte de la situation sanitaire. Tous les travaux ont démarré et se poursuivent.

- **Travaux relatifs à l'installation d'équipements hydrométriques et de télétransmission** : au terme de l'évaluation, le marché a été attribué à l'entreprise SAHE SARL, pour un montant de 332 108 643 FCFA HT/HD. L'ordre de service de démarrage a été notifié le 28 Avril 2020 pour une durée de six (06) mois. Les équipements sont installés et mis en service.
- **Travaux de construction des deux magasins de stockage de Ndombo et Thiago** : le marché a été attribué à l'entreprise Anta Ndiaye Diambar pour un montant de 46 456 400 FCFA HT. L'ordre de service de démarrage lui a été notifié le 02 décembre 2019, pour une durée de quatre (04) mois. Le délai contractuel était épuisé le 02 Avril 2020 et l'entrepreneur était à l'arrêt sans raison valable. Une mise en demeure lui avait été servie le 19 mai 2020. Aujourd'hui, les travaux sont terminés et réceptionnés.

B. Délégation de Podor

- **Travaux de réalisation de 64 km de pistes dans le cadre du projet PREPIV** : l'attribution provisoire de ce lot a été publiée le 03 juin 2020 suite à une longue attente de l'ANO de la BOAD sur l'évaluation des offres reçus au titre du DAO (plus de 05 mois). Par la suite, l'entreprise ECOTRA SA a émis deux recours gracieux auprès de la SAED puis contentieux auprès du CRD :
 - i. un premier après la publication des attributions provisoires qui aboutit sur la décision du n°104/2020 du CRD du 15 juillet 2020 ordonnant la réévaluation des lots 1,2 et 3, objet du recours ;
 - ii. un deuxième, suite à la publication des attributions provisoires de la réévaluation qui déboucha, cette fois sur une décision du CRD déboutant ECOTRA SA et ordonnant la poursuite de la procédure.

Les projets de contrat ont été envoyés à la BOAD pour avis et les travaux pourront démarrer en 2021.

C. Délégation de Matam :

Poursuite et finalisation des travaux de réalisation de 103 km de pistes de production et de désenclavement prévues dans le cadre des Projets APEFAM 1 et 2 : pour rappel les travaux de réalisation de pistes dans le cadre du projet APEFAM 1 ont été confiés à l'entreprise SOCETRA

pour un montant de 2 051 539 698 FCFA HT/HD soit 2 420 816 844 FCFA TTC et une durée de douze (12) mois.

L'exécution des travaux se poursuit. Un retard imputable à l'entreprise a été noté. Ce dernier a sous-traité, après accord de la SAED, la réalisation du pont sur le Balterdji à ECOTRA et de la piste Ouro Molo - Ngoulom à l'entreprise GIE TAIF. Un avenant administratif est en cours de finalisation, pour permettre le paiement direct des sous-traitants des travaux qu'ils auront à exécuter.

Les travaux de réalisation de pistes dans le cadre du projet APEFAM 2 ont été confiés à l'entreprise ECOTRA pour un montant de 1 880 892 426 FCFA HT/HD soit 2 219 453 063 FCFA TTC et une durée de douze (12) mois.

L'entreprise défaillante a accusé un retard énorme dans l'exécution des travaux car les délais sont épuisés avec un taux de réalisation de 37%. Des mesures sont en train d'être prises pour la finalisation des travaux..

Poursuite des travaux de réalisation de 45 km de pistes rurales dans le cadre du PAM : Les travaux de réalisation de 45 km de pistes rurales dans le cadre du projet PAM ont été confiés à l'entreprise GENITE pour un montant de 2 077 322 450 FCFA HT/HD soit 2 451 240 491 FCFA TTC pour une durée de huit (08) mois effectifs.

Les travaux sont presque terminés même s'ils ont connu un énorme retard notamment au niveau du pont de Gourel Drah dont les piles ont été totalement immergées dans l'eau du cours d'eau suite aux fortes pluies survenues lors de l'hivernage de 2019. Un avenant d'un montant de 357.303.423 F CFA HT/HD soit 421.618.039 F CFA TTC a été transmis au bailleur pour avis de non objection en vue de prendre en compte le rehaussement des piles et la réalisation d'autres travaux supplémentaires indispensables notamment :

la protection des talus du pont ;

la mise en place de remblai ;

la mise en place de signalisation et ;

la construction d'un dalot de franchissement.

La SAED attend l'ANO du bailleur sur l'avenant pour continuer la procédure.

Démarrage des travaux de réalisation de trois (03) mini forages agro pastoraux dans le cadre du PGIRE 2 : Le marché a été attribué à l'entreprise ETIC pour un montant global de 125 962 500 F CFA HT/HD et une durée de quatre (04) mois. L'ordre de service de démarrage a été notifié à l'entreprise le 17 mars 2020.

Les travaux ont démarré le 17 mars mais ont dû être suspendus :

- une première fois du 21 avril au 28 juin 2020 en raison des restrictions sur le déplacement mis en place suite à la pandémie de la COVID 19.

- une seconde fois du 29 septembre au 15 novembre en raison de l'hivernage

Les travaux ont repris et se poursuivent normalement.

Travaux de consolidation des périmètres irrigués villageois dans le cadre du projet de Waoundé : Le DAO a été publié le 11 juin 2020. La poursuite et la finalisation des prestations sont prévues conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Fourniture et pose des équipements de pompage dans le cadre du projet de Waoundé : Le DAO a été publié et l'ouverture des plis aura lieu le 23 juin 2020, le recrutement de l'entreprise, le démarrage et l'achèvement des prestations sont prévus pour 2020.

Fourniture et installation de stations météo pour toutes les délégations : le marché a été attribué à l'entreprise 2nde SARL, pour un montant de 54 000 000 FCFA HT et une durée de 03 mois. Les installations sont effectuées à 100% et réceptionnées.

1.1.3. Mesures d'accompagnement

Renforcement de capacité des usagers de l'eau dans le cadre du PGIRE2 : La mise en œuvre du plan de renforcement de capacité des usagers de l'eau des périmètres cibles du PGIRE s'est réalisée dans le cadre d'un protocole d'accord avec le CIFA. Au total neuf (09) modules ont été dispensés.

Acquisition de matériels informatiques, de mobilier de bureaux, de véhicule et de moto pour l'UEP de Savoigne : Le marché est attribué à Oumou leader Distribution Équipement pour un montant de 3 259 828 FCFA TTC pour une durée de 30 jours. Le matériel informatique et le mobilier de bureau sont livrés.

Les marchés d'acquisition d'un véhicule et d'une moto sont attribués à la Sénégalaise de l'automobile pour un montant de 24 750 000 FCFA TTC pour le véhicule et 2 050 000 FCFA TTC pour une durée de 30 jours. Le véhicule et la moto sont livrés.

Appui aux GPF (Groupement de Promotion Féminine) PGES-PGIRE2 : Le contrat relatif à la fourniture et l'installation de petits matériels d'accompagnement destinés aux groupements féminins (Dagana et Matam) a été attribué à l'entreprise Phares industrie pour un montant de 53 496 000 FCFA. 95% des fournitures sont livrées et installées.

Travaux communautaires de conservation des sols pour le bassin versant du dioulol : Pour la mise en œuvre communautaire des actions de conservation des eaux et des sols du bassin versant du Dioulol, trois marchés ont été lancés et attribués :

- pour la fourniture de moellons à l'entreprise El Malick Mbodj batisseur africain pour un montant 13 800 000 FCFA HT et un délai de 30 jours ;
- pour la fourniture de plants et d'euphorbes à l'entreprise Phare Industrie pour un montant de 10 070 000 FCFA HT et délais 30 jours ;
- pour l'acquisition de matériels à l'entreprise El Malick Mbodj batisseur africain pour un montant de 15 509 500 FCFA HT et un délai de 30 jours.

L'ensemble des marchés listés supra ont été exécutés à 100% et conformément aux cahiers des charges. Toutefois suite à la constatation de la sous-estimation des quantités nécessaires, deux marchés complémentaires ont été passés avec :

- l'entreprise El Malick Mbodj batisseur africain pour la fourniture de matériel complémentaire à hauteur de 25 875 600 FCFA ;
- l'entreprise Phare Industrie pour la fourniture de moellons à hauteur de 48 160 000 FCA HT

Mise en œuvre des PGES de APEFAM 1 et 2 : Après les conclusions de la Commission Départementale de recensement des impenses et les missions des différentes commissions de conciliations à Matam et Kanel, les occupants des casiers de Dioulol Diaobé et Bow ont reçu leur dédommagement et ont libéré les emprises. Concernant les infrastructures socio collectives, l'apparition de la pandémie de la COVID 19 a freiné les activités de reconstruction.

Fourniture de matériels agricoles (15 motofaucheuses) dans le cadre du projet de Waoundé : Le marché a été attribué à l'entreprise FOLAND pour un montant de 59 560 000 000 FCFA et une durée de 04 mois. Les prestations ont démarré et se poursuivent.

Renforcement de capacité des producteurs et du dispositif des conseillers agricoles de Matam dans le cadre du Projet de Waoundé : Les accords signés avec le CIFA et le CGER s'élèvent à 42 883 560 FCFA TTC pour le CIFA et 11 623 000 FCFA TTC pour le CGER pour

une durée de 5 mois chacun. Les prestataires (CIFA et CGER) attendent le paiement de l'avance de démarrage.

Renforcement de capacité des usagers de l'eau dans le cadre du PGIRE2 : la mise en œuvre du plan de renforcement de capacités des usagers de l'eau des périmètres cibles du PGIRE 2 s'est réalisée dans le cadre d'un protocole d'accord avec le CIFA. Au total neuf (09) modules ont été dispensés.

Appui aux GPF (Groupement de Promotion Féminine) PGES-PGIRE2 : Le contrat relatif à la fourniture et l'installation de petits matériels d'accompagnement destinés aux groupements féminins (Dagana et Matam) a été attribué à l'entreprise Phares industrie pour un montant de 53 496 000 FCFA. 95% des fournitures sont livrées et installées.

1.1.4. Aménagements de périmètres irrigués

Le programme de travaux de l'année 2020 portait sur une superficie globale de **7 731 ha** dont **5150 ha** en création/extension, **1 221 ha** de périmètres réhabilités et **1 360 ha** de périmètres irrigués réfectionnés, répartis dans les différentes délégations.

Au 31 décembre 2020, le taux de réalisation global est de **10%**, soit une superficie de **770 ha** dont **298 ha** en création/extension et **472 ha** en réfection. Les détails des niveaux d'exécution et les commentaires sont donnés ci-après.

A. Délégations de Dagana et du Lac de Guiers

Démarrage et finalisation des travaux d'aménagement de périmètres dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne : La notification des ANO sur les Dossier d'Appels à la Concurrence (DAO et DP) a pris du temps à cause de la suspension des procédures de passations de marchés par le PCDE en raison de la pandémie de la COVID 19.

Le PCDE a finalement marqué son ANO le 21 octobre 2020 pour poursuivre la procédure de passation des marchés. Le lancement du DAO des travaux ainsi que celle de la DP ont été fait en novembre. Les prestations ne débiteront qu'en 2021.

Démarrage des travaux de réhabilitation du périmètre de grande digue/Tellel dans le cadre du PGIRE 2, sur financement de la Banque Mondiale.

Les travaux avaient été suspendus dans l'attente des conclusions de l'EIES complémentaire demandée par l'IDA pour statuer sur la problématique des eaux de drainage des périmètres.

Les travaux ont repris au mois de novembre suite à l'ANO de la banque mondiale sur l'EIES complémentaire et à sa validation par la DREEC et se poursuivent normalement

B. Délégation de Podor

Travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet AIDEP : Au terme de l'évaluation des offres, les deux lots ont attribués aux entreprises MARCO OBRA PUBLICA et SEPS pour des montants respectifs de 731 408 592 FCFA TTC et 684 157 203 FCFA TTC. Les travaux ont démarré le 16 novembre 2020 et se poursuivent. Il importe de rappeler qu'un important retard a été noté dans la validation du rapport d'évaluation par l'AFD (plus de 03 mois).

Travaux de consolidation de 300 ha de périmètres irrigués villageois dans la délégation de Podor : au terme de l'évaluation des offres, le marché a été attribué au groupement GIE TAIF / Entreprise Ibrahima SARR pour un montant global de 251 817 900 FCFA TTC et une durée de quatre (04) mois. Le démarrage des travaux a été retardé par les restrictions de circulation mis en place suite à la pandémie de la COVID 19. Une période d'arrêt hivernage a été observée du 31 août au 16 novembre 2020. Les travaux se poursuivent.

Travaux de réfection du périmètre de Mbolobirane dans le département de Podor : Au terme de l'évaluation des offres, le marché a été attribué à l'entreprise THIAYTOU SAU pour un

montant global de 165 642 500 F CFA TTC et une durée de trois (03) mois. Les travaux sont terminés et la réception provisoire a été prononcée le 29 septembre 2020.

Travaux de terrassement et de génie civil dans le cadre du PREPIV de Podor : Les attributions provisoires des lots de travaux d'aménagement ont été publiées le 03 juin 2020 suite à une longue attente de l'ANO de la BOAD sur l'évaluation des offres reçus au titre du DAO (plus de 05 mois).

Par la suite, l'entreprise ECOTRA SA a émis deux recours gracieux auprès de la SAED puis contentieux auprès du CRD :

- un premier après la publication des attributions provisoires qui aboutit sur la décision du n°104/2020 du CRD du 15 juillet 2020 ordonnant la réévaluation des lots 1,2 et 3 objet du recours ;
- un deuxième suite à la publication des attributions provisoires de la réévaluation qui déboucha cette fois sur la décision n°171/2020 du 28 octobre 2020 du CRD déboutant ECOTRA SA et ordonnant la poursuite de la procédure.

Les projets de contrat ont été envoyés à la BOAD pour avis et les travaux pourront démarrer en 2021.

Fourniture et installation d'équipements de pompages dans le cadre du PREPIV de Podor: le DAO a été lancée le 22 juillet 2020 l'ouverture des plis a eu lieu le 1er octobre 2020. Le rapport d'évaluation des offres a été envoyé à la BOAD pour ANO.

C. Délégation de Matam

Travaux de consolidation de 450 ha de périmètres irrigués villageois dans la délégation de Matam : Au terme de l'évaluation des offres, le marché a été attribué à l'entreprise CNT SUARL pour un montant global de 312 706 211 FCFA TTC et une durée de six (06) mois. Le démarrage des travaux a été retardé par les restrictions de circulation mis en place suite à la pandémie de la COVID 19. L'Ordre de Service de démarrage a été notifiée le 03 août 2020. Une période d'arrêt hivernal a été observée du 31 août au 16 novembre 2020. Les travaux se poursuivent.

Travaux de terrassement et de génie civil dans le cadre du projet APEFAM 1 : Au terme de l'évaluation des offres, les travaux de terrassement et de génie civil (lot 1, 2, 3) ont été confiés comme suit :

Lot 1 au groupement GIE TAIF/ Entreprise Ibrahima SARR pour un montant de 1 565 044 335 FCFA HT/HD soit 1 846 752 315 FCFA TTC et une durée de dix-huit (12) mois ; (relance) ;

Lot 2 à l'entreprise CGC INT pour un montant de 3 469 068 950 FCFA HT/HD soit 4 166 271 961 FCFA TTC et une durée de dix-huit (18) mois ; (relance) ;

Lot 3 Camacho Engenharia SA pour un montant de 4 664 212 349 FCFA HT/HD soit 5 503 770 572 FCFA TTC et une durée de dix-huit (18) mois.

Une période d'arrêt hivernal a été observée du 15 août au 10 novembre 2020. Les travaux se poursuivent normalement conformément aux cahiers de charges

Fourniture et pose des équipements électriques et électromécaniques de pompage dans le cadre du projet APEFAM 1 : Au terme de l'évaluation, les prestations ont été confiées à l'entreprise SAHE SARL pour un montant de 994 303 866 FCFA HT/HD soit 1 246 301 566 FCFA TTC et une durée de huit (08) mois. Le matériel est déjà testé en usine et les prestations se poursuivent normalement.

Travaux de terrassement et de génie civil dans le cadre du projet APEFAM 2 : Au terme de l'évaluation, les travaux de terrassement et de génie civil (lot 1 et 2) ont été confiés à l'entreprise ESCI comme suit :

- Lot 1 : pour un montant de 3 380 537 290 FCFA HT/HD soit 3 989 034 002 FCFA TTC et une durée de dix-huit (18) mois ;
- Lot 2 : pour un montant de 3 244 880 890 FCFA HT/HD soit 3 828 959 450 FCFA TTC et une durée de dix-huit (18) mois.

Les travaux ont accusé un énorme retard dû au déficit de matériel et en partie à la délivrance de l'autorisation de défrichement pour le lot 1. Il est envisagé de la sous traitance afin de renforcer les moyens de l'entreprise et d'accélérer la réalisation des travaux restants.

Un OS de suspension a été notifié à l'entreprise le 31 juillet 2020 pour cause hivernage.

Fourniture et pose des équipements électriques et électromécaniques de pompage dans le cadre du projet APEFAM 2 : Les ANO de l'AFD et de la DCMP sur le DAO ont été obtenus respectivement le 28 février et le 23 mars 2020. Vu l'avancement des travaux de terrassement et de génie civil des périmètres à exécuter dans le cadre du projet APEFAM 2,

Suite à l'ouverture des plis, survenue le 11 août 2020 et à l'évaluation des offres des candidats, le marché a été attribué à l'entreprise SAHE SARL pour un montant de 1 735 685 460 FCFA et une durée 08 mois. Vu l'avancement des travaux de terrassement et de génie civil des périmètres à exécuter dans le cadre du projet APEFAM 2 le démarrage des prestations ne peut être envisagé qu'en 2021.

Travaux de consolidation du réseau d'irrigation principal du casier de Hamady Hounaré et d'endiguement des périmètres maraichers de Hamady Ounare et Wendou Bosseabe dans la Délégation de Matam : Le DAO a été publié le 11 mai 2020 et l'ouverture des plis a eu lieu le 02 juin 2020. Le rapport d'évaluation des offres a été transmis à l'UCP du PGIRE II, le 03 juin 2020 qui a marqué son ANO le 10 juin 2020. L'attribution provisoire du marché a été prononcée, le 11 juin 2020, en faveur du Groupement GIE TAIF / ENTREPRISE IBRAHIMA SARR pour un montant de 264 000 000 FCFA HT. Les travaux sont terminés..

Fourniture et de l'installation de groupes électropompes et pièces de rechange pour les stations de pompage de Hamady Hounaré et Orkadiéré : Le Marché a été attribué, le 05 mars 2020, à SAHE SARL pour un montant de 69 058 369 FCFA HT/HD. Le contrat est déjà signé. Le début des prestations a été retardé à cause de la pandémie de la COVID 19. L'exécution du contrat se déroule normalement.

D. Délégation de Bakel

Travaux de consolidation de 450 ha de périmètres irrigués villageois dans la délégation de Bakel : Au terme de l'évaluation, le marché a été attribué à l'entreprise DIAMA TECH SA pour un montant global de 232 185 060 F CFA TTC et une durée de six (06) mois. Le marché a été immatriculé et est en cours d'enregistrement. La finalisation de la procédure de passation du marché a été retardée par la pandémie de la COVID-19. Les travaux ont débuté et se poursuivent.

Travaux de réfection des périmètres inondés de Bakel : Au terme de l'évaluation, le marché a été attribué à l'entreprise DIAMA TECH SA pour un montant global de 204 210 387 F CFA TTC, pour une durée de trois (03) mois. L'ordre de Service de démarrage des travaux a été notifié à l'entreprise le 16 mars 2020. Le démarrage des travaux a été retardés par les restrictions de circulation mis en place suite à la pandémie de la COVID 19.

Le détail par programme et par délégation est donné par le tableau ci-après.

Tableau n° 3 : Prévisions et niveaux de réalisation du programme d'investissements (ha)

Délégations	Projets/Programmes	Création/ Extension		Réhabilitation		Réfection		Total	
		Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
Dagana/Lac	Aménagement tertiaire PDIDAS	800						800	0
	Projet Indien	1 448	248					1448	248
	Aménagement du périmètre de Tellel			900	0			900	0
	Programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	218	0					218	0
	Sous-Total Dagana	2 466	248	900	0	0	0	3 366	248
Podor	Projet de développement durable et inclusif de la chaîne de valeur du riz	430	0	71	0			501	0
	Trav. de consolidation de PIV (PARIIS)					240	30	240	30
	Programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	35	0					35	0
	Travaux de réfection du périmètre de Mbolo Birane (Podor)					0	104	0	104
	Sous-Total Podor	465	0	71	0	240	134	776	134
Matam	Travaux APEFAM 1	790	50					790	50
	Projet Indien	1 419	0	250	0			1 669	0
	Travaux complémentaires du projet Waoundé	10	0					10	0
	Trav. de consolidation de PIV (PARIIS)					360	20	360	20
	Sous-Total Matam	2 219	50	250	0	360	20	2 829	70
Bakel	Trav. de réfection des périmètres inondés de Bakel					400	288	400	288
	Trav. de consolidation de PIV (PARIIS)					360	30	360	30
	Sous-Total Bakel	0	0	0	0	760	318	760	318
Total périmètres		5 150	298	1 221	0	1 360	472	7 731	770

Par nature des travaux et par Délégation, le niveau de réalisation se présente comme suit :

Tableau n°4 : niveau de réalisation, par nature de travaux et par Délégation

Délégations	Nature des travaux	Prévisions (ha)	Réalisations (ha)	Taux d'exécution (%) au 31/12/2020
Dagana/Lac	Création/Extension	2 466	248	10%
	Réhabilitation	900	0	0%
Podor	Création/Extension	465	0	0%
	Réhabilitation	71	0	0%
	Réfection	240	134	56%
Matam	Création/Extension	2 219	50	2%
	Réhabilitation	250	0	0%
	Réfection	360	20	6%
Bakel	Réfection	760	318	42%
VFS	Création/Extension	5 150	298	6%
	Réhabilitation	1 221	0	0%
	Réfection	1 360	472	35%
	TOTAL	7 731	770	10%

Le faible taux d'exécution du programme d'aménagement de l'année 2020 (**10%**) est essentiellement lié à la situation de la pandémie de COVID 19.

1.1.5. Élaboration de requêtes de financement

Des requêtes de financement ont été formulées en vue de la réalisation :

- des études de faisabilité APS, APD et DAO pour le projet d'aménagement de 200 ha dans la cuvette de Daggol Thioye, département de Podor. La requête de financement a été transmise à la BID.
- des études de faisabilité APS, APD et DAO pour le projet d'aménagement de 450 ha dans la zone de Yallar, commune de Diama. La requête de financement a été transmise à la BADEA;
- des études de faisabilité APS, APD et DAO pour le projet d'aménagement de 150 ha dans la commune de Mbolo Birane, département de Podor. La requête de financement a été transmise à la BOAD ;
- du programme de réhabilitation d'équipements électromécaniques et d'installation de systèmes solaires photovoltaïques pour les stations de pompage dans le Delta et la Vallée du fleuve Sénégal. La requête de financement a été transmise à la BADEA.
- Des fiches de projet ont été également élaborées et transmises aux autorités et elles concernent les projets ci-dessous :
- Projet d'aménagement de 800 ha de PIV et de 100 ha de périmètres maraichers de femmes dans l'Île à Morphil, département de Podor.
- Projet de réhabilitation et de création de périmètres dans la zone de Fanaye (département de Podor)
- Programme d'Aménagement, de Réalisation d'Infrastructures de Désenclavement et d'Appui aux Collectivités territoriales (PARIDAC) dans le Département de Bakel/Tambacounda
- Programme de réalisation des travaux de la branche A de l'émissaire du Delta.
- Programme de raccordement des périmètres de la branche B de l'émissaire du Delta.

I.2. Maintenance des infrastructures hydro-agricoles

Pour l'exercice 2020, le programme prévisionnel a été ajusté suite à la notification du budget annuel de maintenance pour un montant de **800 Millions FCFA** (contre **2,904 milliards FCFA** initialement prévus).

Cependant, **300 Millions FCFA** de ce budget notifié ont servi à solder une partie des factures des années précédentes encore non payées. Ainsi, **500 millions FCFA** sont destinés au financement des travaux de maintenance de cette année (FOMAED et FOMPI) et à la fin du premier semestre déjà, ce budget a été entièrement consommé alors que des besoins en travaux sur les axes hydrauliques et les périmètres étaient exprimés.

1.2.1. Maintenance des adducteurs et émissaires de drainage (FOMAED)

Pour la maintenance des adducteurs et émissaires de drainage, les travaux engagés rentrent dans le cadre des marchés pluriannuels (2018, 2019, 2020), comme cela a été recommandé par le plan d'actions issu de l'audit de la maintenance.

Pour l'exercice 2020, les travaux d'un montant de **300 Millions FCFA** ont démarré au mois de mars au niveau des Délégations concernées. Ce budget a été revu à la hausse du fait de la demande très forte en entretien sur les axes hydrauliques qui résulte des déficits d'entretien cumulés durant ces dernières années. C'est ainsi que deux ordres de service ont été notifiés à l'entreprise pour continuer les travaux pour un montant additionnel de **175 millions FCFA**.

- Dans la Délégation de Dagana, les travaux de faucardage engagés pour un montant de **375 Millions FCFA**, sont exécutés à **100%** et concernent les axes suivants :
 - Le Kassack Amont sur une longueur 6 km,
 - Le Kassack Aval sur une longueur 5 km,
 - Le Lampsar amont sur une longueur de 2 km,
 - Le Lampsar aval sur une longueur de 5 km,
 - Le Gorom amont sur une longueur de 3 km
 - Le Gorom aval sur une longueur de 2 km
 - L'adducteur Karankay sur une longueur de 7 km
 - Le drain Karankay sur une longueur de 2 km,
 - Le drain Ndial sur une longueur de 5 km
 - Emissaire Delta sur une longueur de 10 km
 - Le drain Noar sur une longueur de 10 km.
- Dans la Délégation de Podor, les travaux de faucardage pour un montant de **102 Millions FCFA**, sont exécutés à **100%** et concernent les axes suivants :
 - Le Ngalenka sur une longueur de **9 km**,
 - Le drain du Namardé sur une longueur de **5 km**.
- Dans la Délégation de Matam, les travaux de curage sur le Dioulol et le Diamel sont réalisés pour un montant de **22 millions FCFA** et ont permis d'entretenir un linéaire de **3 km**.

Tableau : Détails des prévisions et réalisations du FoMAED pour l'année 2020

DELEGATIONS	Prévisions LM12-2020		Réajustements /budget notifié		Réalizations -2020		Taux de réalisation	
	Financière (Millions FCFA)	Physique (Km)	Financière (Millions FCFA)	Physique (Km)	Financière (Millions FCFA)	Physique (Km)	%budget	%LM
DAGANA	928	129	200	30	375	57	100%	44,18%
PODOR	136	20	80	12	102	14	100%	70%
MATAM	33	5	20	3	22	3	100%	60%
TOTAL	1097	154	300	45	499	74	100%	48,05%

1.2.2. Maintenance des périmètres irrigués (FOMPI)

- Dans les Délégations de Dagana et du Lac de Guiers, des travaux de consolidation des canaux d'irrigation et des drains des périmètres sont réalisés à **100%**, sous la supervision des bénéficiaires et de la SAED. Pour un total de **936 heures** de pelles hydrauliques et **400 heures** de niveleuses et **100 heures** de pelles chargeuses, les travaux ont concerné les périmètres de Savoigne A, B et C, de Grand Digue Tellel, Colonat et de quelques PIP avec l'entretien des parcelles, le faucardage et le curage des canaux et drains (primaires et secondaires). Ils ont ainsi permis l'entretien de **550 ha** de périmètres.

Le montant engagé pour la réalisation de ces travaux est de **78 234 000 FCFA TTC**.

- Dans la Délégation de Podor, des travaux de consolidation et de reprofilage des réseaux d'irrigation et de drainage avec **380 heures** de niveleuses, **330 heures** de pelles hydrauliques sur chenilles et **100 heures** de pelles chargeuses sont exécutés à **100%** sous la supervision des bénéficiaires et de la SAED. Ils ont permis d'entretenir près de **360 ha**.

Le montant engagé pour la réalisation de ces travaux est de **48 262 000 FCFA TTC**.

- A Matam, il s'agit de travaux de reprofilage de réseaux d'irrigation et de drainage de périmètres irrigués, à réaliser à la niveleuse pour **300 heures**, et à la pelle chargeuse pour **270 heures**; et des travaux de curage de canaux d'irrigation et de drainage à la pelle hydraulique pour **200 heures**.

Ces travaux sont réalisés à **100%** sous la supervision des bénéficiaires et de la SAED. Ils ont ainsi permis l'entretien de **270 ha** dans les secteurs de Diamel et Dioulol.

Le montant engagé pour la réalisation de ces travaux est de **44 604 000 FCFA TTC**.

Tableau : Détails des prévisions et réalisations du FOMPI pour l'année 2020

DELEGATIONS	Prévisions LM12-2020		Réalisations -2020		Taux de réalisation
	(Millions FCFA)	(Ha)	(Millions FCFA)	(Ha)	% LM
Dagana	60	375	60	450	100%
Lac de Guiers	20	126	18	100	79,36%
Podor	60	375	48	360	96%
Matam	50	312	44	270	86,54%
Bakel	50	312	0	0	-
TOTAL	240	1500	171	1180	78,66%

1.2.3. Maintenance des infrastructures d'intérêt général

Pour l'exercice 2020, il est prévu dans la LM12, un montant de **420 Millions FCFA** pour entretenir **70 km** de pistes et digues, répartis dans les délégations de Dagana, Lac de Guiers, Podor, Matam et Bakel.

Cependant, ce programme n'a pas pu être exécuté du fait de l'insuffisance des fonds alloués à la maintenance.

Il importe de préciser que depuis 2016, il n'y pas eu de travaux de FoMIIG pour les mêmes raisons.

1.2.4. Maintenance des équipements de pompage

Les opérations de maintenance des équipements de pompage concernent :

- la maintenance préventive des stations de pompage par le contrôle systématique avant le démarrage de chaque campagne agricole ;
- la maintenance curative qui consiste en la remise en état de marche des équipements de pompage après défaillance ;
- la maintenance améliorative par la préconisation de solutions adaptées pour éviter les pannes répétitives au niveau de certaines stations de pompage.
- la formation des producteurs sur l'exploitation des factures d'électricité afin de réduire la consommation énergétique et d'éviter les pénalités dues (heures de pointes, mauvais cosphi et la puissance souscrite) au niveau des stations de pompage ;
- la formation des pompistes.

A. Maintenance préventive

Elle consiste à effectuer les contrôles systématiques avant le démarrage des campagnes agricoles. Les opérations de maintenance préventive et curative ainsi que les visites techniques réalisées à la

satisfaction des bénéficiaires, ont concerné au total, quatre cent trois (403) électropompes installées dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal

- Délégation de Dagana : les interventions effectuées ont concerné les stations non transférées et celles transférées. Au total, elles se sont déroulées sur cent soixante sept (167) stations de pompage, soit deux quarante huit (248) pompes qui ont fait l'objet de visites techniques, contrôles systématiques et/ou dépannages.
- Délégation du Lac de Guiers : une station (01) station de pompage a fait l'objet de contrôle systématique et de dépannage soit un total de deux (02) pompes touchées
- Délégation de Podor : soixante-deux (62) stations de pompage ont fait l'objet de contrôle systématique et de dépannage, soit un total de cent un (101) pompes touchées.
- Délégation de Matam : les stations de pompage qui ont fait l'objet de contrôle systématique et de dépannage sont au nombre de trente (30), avec un total de cinquante (50) pompes entretenues.
- Délégation de Bakel : une (01) station de pompage a fait l'objet de contrôle systématique et/ou dépannage, soit un total de deux (02) pompes entretenues.

B. Maintenance curative

Elle permet la remise en état de marche des équipements de pompage suite à des défaillances constatées (réparations, remplacement des pièces défectueuses...).

- Délégation de Dagana : elle consistait à la réparation des câbles de puissance (stations 3PRD), à la soudure des tubulures (Dagana C et Savoigne A et B), à la révision générale des électropompes (Savoigne A, B et C et Dagana B).
- Délégation de Podor : les électropompes ont subi une révision générale (changement de garnitures, des roulements et des joints d'étanchéité), une réparation des câbles de puissance et sécurité et le rebobinage (trois électropompes) pour la station de Aéré Lao et celle de Nianga sur une électropompe.
- Délégation de Matam : les interventions se sont limitées sur des pannes électriques.
- Délégation de Bakel : les interventions ont porté sur la réparation des câbles électriques de la station de Collenghal.

1.2.5. Facturation et recouvrement

A. Collecte de données

- Équipements de pompage : La collecte et le traitement des données ont débuté dès le mois de janvier en relation avec le démarrage des contrôles systématiques sur les stations programmées pour la SSC 2020. Cela s'est poursuivi tout au long de l'année au fur et à mesure des interventions systématiques des équipes EDM (début de campagnes de SSC, Hiv et SSF) et des dépannages en cours de campagne dans toutes les Délégations (Dagana, Podor, Matam, Bakel et Lac de Guiers).
- FOMAEED : elle a été entièrement faite pour la SSF 2019/20, la SSC 2020 et l'hivernage 2020/21 (délégations de Dagana et de Podor).

B. Facturation

☞ *Sur la maintenance des équipements de pompage :*

La facturation des prestations sur les stations de pompage s'est faite au fur et à mesure de la collecte des données pour les entretiens systématiques de SSC 2020, hivernage 2020 et les dépannages tout au long de l'année. Cette facturation a concernée toutes les 05 Délégations.

Les montants facturés s'élèvent à 5 481 200 frs. (tableaux ci-dessous).

Tableau n°4 : Montants facturés au titre de la maintenance des équipements de pompage au 31 décembre 2020

Délégations	Mts facturés (frs)
Dagana/Lac	2 495 200
Podor	624 000
Matam	1 153 000
Bakel	134 000
Autres	1 075 000
Total	5 481 200

☞ *Sur la maintenance au titre du FOMAED*

La facturation de la saison sèche froide 2019-2020 a été entièrement réalisée entre mars et mai 2020.

Pour la saison sèche chaude 2020, la facturation s'est déroulée entre mai et juin corrélativement à la collecte et au traitement des données.

Pour l'hivernage 2020/21, la facturation a été faite entre octobre et novembre avec les retards notés lors de la collecte des données pour cette campagne.

Pour la maintenance au titre du FOMAED, cette opération ne concerne que deux délégations de Dagana et Podor.

Les retards notés dans la collecte des données en amont entraînent un décalage sur le déroulement du processus notamment sur la phase de recouvrement de la redevance (source d'arriérés de recouvrement).

Le montant total facturé en 2020 s'élève à 240 243 550 frs (provisoire). Le détail par délégation et par axe est donné par le tableau ci-après

Tableau n°5 : Situation de la facturation FOMAED au 31 décembre 2020

Délégation	Mt facturé (frs)
Dagana	223 698 150
Podor	16 545 400
Total	240 243 550

C. Recouvrement

Il est fait tout au long de l'année et a porté tant sur le recouvrement de l'encours 2020 que sur les arriérés de 2019.

✓ *Prestations de services sur les équipements de pompage*

Le recouvrement a concerné les OP (Unions, GIEs...) bénéficiaires de ces prestations de maintenance et porte sur les factures 2020 ainsi que sur les arriérés, particulièrement au niveau de la délégation de Matam.

Le montant recouvré s'élève à 4 929 500 frs pour l'encours et 5 233 000 frs soit un total de 10 162 500 frs (provisoire) ainsi répartis entre les différentes délégations.

Tableau n° 6 : Montants recouverts au titre de la maintenance des équipements de pompage au 31/12/2020

Délégations	Montants recouverts		
	Encours	Arriérés	Total
Dagana	2 437 500	1 682 000	4 119 500
Podor	494 000	2 217 000	2 711 000
Matam	923 000	1 334 000	2 257 000
Bakel	0	0	0
Autres	1 075 000	0	1 075 000
Total	4 929 500	5 233 000	10 162 500

Le recouvrement se heurte toujours à certaines contraintes notamment pour le paiement des chèques émis par les Unions au niveau de la LBA (conditionnalités, contrôle des dépenses, rubrique budgétaire dédiée...). De même, la cherté des factures d'électricité et les problèmes de prime fixe impacte négativement sur la capacité de paiement de ces organisations (paiement partiel, retard ou incapacité de paiement,...).

✓ *Recouvrement de la redevance FoMAED*

Les objectifs de recouvrement pour l'année 2020 sont fixés au montant de 195 000 000 frs pour un taux de recouvrement de 85%.

Il a consisté à un recouvrement direct auprès des usagers (Unions, GIE, projets individuels, agro-business...) et à des opérations conjointes avec certains partenaires (Banque Agricole, GIE Mbodj & frères,...) dans les délégations de Dagana et de Podor.

Le recouvrement s'est fait tout au long de l'année et a porté sur l'encours 2020 et les arriérés.

- **Recouvrement à travers la LBA :** pour les producteurs redevables au FOMAED et bénéficiant d'un crédit de LBA, la redevance est intégrée au dans le crédit accordé et des autorisations de virement signées. Ces autorisations font l'objet de traitement avec les services de la banque (agences de St-Louis, R-Béthio, Rd-Toll et Ndioum) pour le virement des montants indiqués au profit du FOMAED.

- **Recouvrement en relation avec les autres partenaires :** c'est le cas du GIE Mbodj & frères qui finance certains producteurs et qui est rizier en même temps. Le recouvrement est fait en nature

par le GIE auprès des producteurs financés en fin de campagne et qui procède à la valorisation du paddy et le montant correspondant versé au titre du FOMAED.

Le partenariat noué avec le CMS en 2017 pour le recouvrement du FOMAED à l'instar de LBA n'a pas été renouvelé à l'expiration du protocole d'accord liant les deux structures.

- **Recouvrement direct** : pour les usagers n'ayant pas bénéficié d'un crédit classique, le recouvrement a été fait directement sur le terrain auprès d'eux tout au long de l'année (délégations de Dagana et Podor). Cela s'est fait avec l'appui du dispositif de terrain et des CU. Beaucoup de difficultés sont rencontrées sur le terrain du fait d'un manque de volonté de la part de certains usagers (absence de mesures coercitives..) mais aussi pour causes de résultats d'exploitation jugés faibles (existence d'arriérés...).

Résultats du recouvrement : la situation globale du recouvrement pour l'année 2020 se présente ainsi : (situation provisoire).

La situation du recouvrement par Délégation se présente comme suit (situation provisoire).

Tableau n° 7 : Montants recouverts au titre de la redevance FOMAED
au 31 décembre 2020 (provisoire)

Délégation	Surface (ha)	Mt facturé (frs)	Mt recouvré (frs)	Tx recouv (%)
Dagana	19 685,28	223 698 150	158 862 724	71,02
Podor	1 654,54	16 545 400	1 261 500	7,62
Total	21 339,82	240 243 550	160 124 224	66,65

Le montant recouvré s'élève à 160 124 224 frs (objectif LM-12 à 195 000 000 frs) pour une facturation de 240 243 550 frs soit un taux de réalisation de 82% par rapport au montant fixé en objectif et un taux de recouvrement provisoire de 66,65 % sur un objectif de 85% (taux de réalisation de 78,4%) , situation provisoire.

Contraintes : elles demeurent les mêmes notamment la difficulté de recouvrer les petits exploitants privés autofinancés (absence de moyens de coercition...).

La cherté des factures d'électricité qui impacte négativement sur les comptes d'exploitation des unions (Grand-digue Tellel, Nianga, Ngalenka MCA...) et qui limite leur capacité de paiement, les délais d'exécution souvent trop longs des autorisations de virement au niveau des agences de LBA constituent autant de sources de retards ou non-paiement de la redevance.

I.3. Gestion de l'eau et de l'environnement

Pour ce volet, les activités conduites en 2020 portent sur :

- La gestion de l'eau du fleuve Sénégal dans le cadre de la coopération avec l'OMVS ;
- La gestion de l'eau au niveau des axes hydrauliques du Delta et de la moyenne vallée ;
- La gestion de l'eau dans les périmètres irrigués ;
- Les activités de suivi de la qualité des eaux ;
- Les activités de suivi des piézomètres ;
- Les activités de suivi des projets.

1.3.1. Gestion de l'eau au niveau du fleuve Sénégal

Dans le cadre de la gestion de l'eau au niveau du Fleuve Sénégal, quatre (04) rencontres de la Commission Permanente des Eaux (CPE-OMVS) ont été tenues cette année, respectivement dans les Etats de la Guinée Conakry et du Mali, et par visioconférence compte tenu du contexte sanitaire marquée par la pandémie de la covid19. Les bilans de gestion des différents barrages (Diam, Manantali, et Felou) ont été présentés et les consignes de gestion en vue de satisfaire l'ensemble des besoins des usagers de l'eau ont été également passées en revue. Les tableaux suivants traduisent l'évolution des débits au niveau de Bakel et des hauteurs d'eau au niveau de Diam.

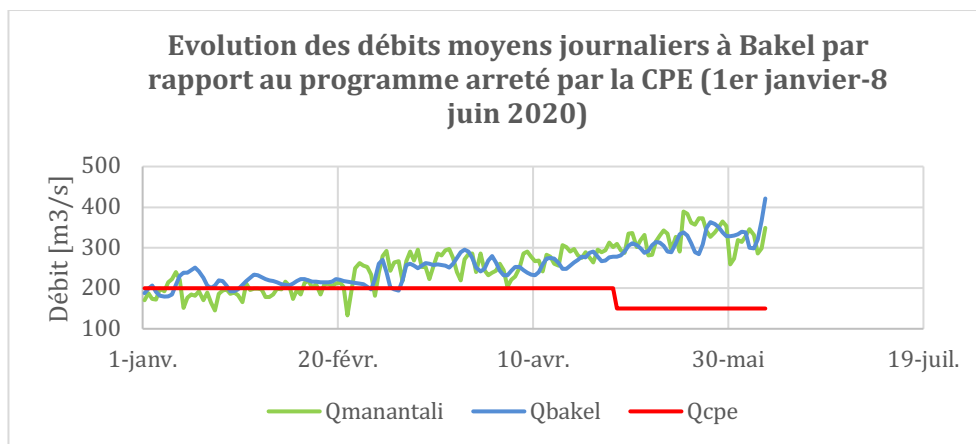


Figure 1: Évolution des débits à Bakel et Manantali comparés aux débits objectifs arrêtés par la CPE

Les limnigrammes de la retenue de Diam et des écoulements à Bakel ci-dessous traduisent bien le respect des programmes de gestion des barrages définis par la CPE au cours de cette période.

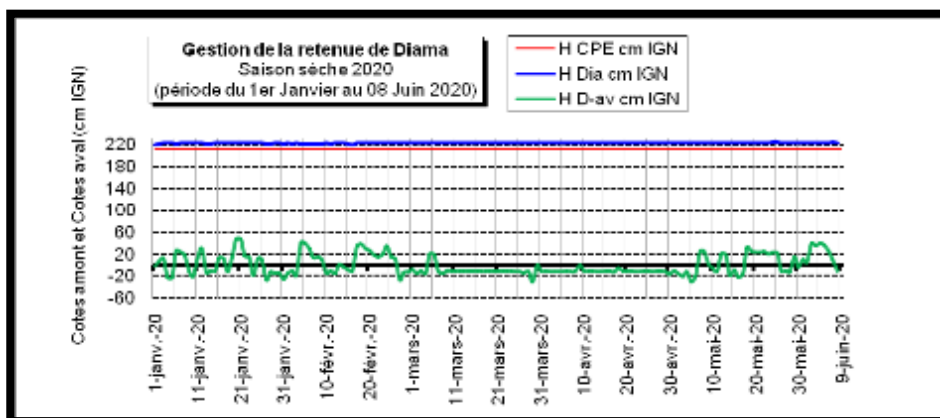


Figure 2: Limnigrammes aux stations Diam amont et Diam Aval

1.3.2. Gestion de l'eau au niveau des axes hydrauliques

Les activités qui sont menées dans ce cadre concourent à une meilleure connaissance des capacités des axes hydrauliques en termes de disponibilité en eau. Elles portent sur le suivi des plans d'eau et les mesures de débits.

A. Suivi des plans d'eau

Pour une meilleure connaissance de l'évolution des plans d'eau notamment durant les campagnes agricoles, un suivi régulier des différents adducteurs du delta (Délégation de Dagana) et de la moyenne vallée (Délégation de Podor) est effectué par lecture directe grâce au dispositif mise en place et composé d'échelles limnimétriques et de thalimèdes. Au total, les sites suivis sont les suivants :

- Pour les échelles limnimétriques : Les ouvrages de (Ronkh, Diambar, Diawel, Boundoum, Ross Béthio, Ndiol, ouvrage G) et ceux du canal de Krankaye, dans la Délégation de Dagana ;
- Pour les thalimèdes : La prise des 3PRD et l'ouvrage de Ndiol, dans la Délégation de Dagana, et aux ouvrages P1 et P5 dans la Délégation de Podor.

Il faudra noter également, le besoin de remplacement de trois thalimèdes notamment ceux de la prise du 3PRD, du P5 et de Ndiol qui sont défectueux.

B. Mesures de débits

Dans le cadre de la gestion de l'eau en général et de la maîtrise de la capacité des axes hydrauliques en particulier, la DGEE effectue périodiquement des mesures de débits par le biais d'un ADCP (Acoustic Doppler Current Profiler) et relève les données issues des débitmètres automatiques type SLD.

Les mesures sont réalisées, pour la plupart, sur les sites ci-après :

Tableau n° 8 : Points de collecte des mesures de débits

Sites	Axes concernés
- Ronkh (amont)	- Gorom Amont
- Ouvrage G1 et G2	- Gorom aval
- Ouvrage de Mboubéne	- Lampsar
- Ouvrage de Ndiawdouné	- Ngalam
- Station d'exhaure émissaire delta	- Emissaire delta

Durant cette période, des mesures ont été effectuées sur le Ngalenka dans la délégation de Podor. Les données obtenues montrent une faible hydraulité du Ngalenka. Ainsi, la SAED devra s'engager à mener une étude portant sur la mise à jour du schéma hydraulique de Podor, vu l'accroissement des périmètres aménagés le long de cet axe.

1.3.3. Gestion de l'eau dans les périmètres irrigués

Les activités de gestion de l'eau au niveau des périmètres irrigués se résument à l'exploitation et à la consolidation des bilans d'eau. Elles permettent de quantifier les volumes d'eau utilisés, d'analyser les coûts réels de l'irrigation et leur répartition durant la campagne et de formuler des recommandations pour améliorer la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués lors des prochaines campagnes.

Des bilans d'eau et d'énergie ont été réalisés dans les délégations de Bakel (Collengal et Ballou) et de Matam (Kobilo, Bosséa 2 et dolol odobéré) durant la campagne d'hivernage 2019. D'après les résultats obtenus pour cette période, le coût de l'eau moyen par délégation est de **2,44 FCFA/m³** à Matam et de **6,86 FCFA/m³** à Bakel.

L'analyse de ces résultats traduit la nécessité d'un renforcement de capacité plus accentué au niveau des entités de gestion des périmètres et particulièrement pour les casiers de la Délégation de Bakel.

1.3.4. Suivi de la qualité des eaux

Pour cette activité, il s'agit de réaliser un suivi des paramètres physico-chimiques au niveau des adducteurs et émissaires de drainage dans le delta du fleuve Sénégal. Les résultats ci-après ont été obtenus pour le suivi de l'année 2020.

Les résultats des paramètres physicochimiques mesurés traduisent une bonne qualité des eaux d'irrigation selon les normes établies pour la catégorisation de l'état écologique des eaux de surface. Toutefois, une conductivité assez importante au niveau des eaux de drainage est notée. Cet état de fait s'explique par le lessivage des intrants (engrais et produits phytosanitaires).

1.3.5. Suivi des piézomètres

Au total, vingt-deux (22) piézomètres sont suivis, par pas de temps mensuel. Les résultats sont stockés dans la base de données créée à cet effet.

Le tableau ci-dessous présente quelques résultats de suivi pour différents piézomètres et dans des localisations différentes. Il s'agit d'un résumé des données statistiques des cotes IGN obtenues au niveau des quatre piézomètres :

Tableau n° 9 : Données statistiques des cotes piézométriques

Stats	GA0008	GA0072	GA0120	GA0083
Moyenne	-0.036	-0.505	-1.523	0.717
Min	-0.246	-0.534	-1.523	0.687
Max	0.174	-0.504	-1.523	0.747

En définitive, la tendance de l'évolution des cotes IGN est tributaire de deux facteurs essentiels : la pluviométrie et les apports de l'irrigation. Durant la SSC, les niveaux IGN sont à la baisse alors qu'en hivernage, des cotes IGN assez importantes sont notées et qui rendent parfois affleurante la nappe sur certains endroits du Delta du fleuve Sénégal..

1.3.6. Mise en place du Système de Management intégré QHSE

Pour une meilleure prise en compte des questions environnementales, la SAED a mis en place, en février 2020, la Cellule Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (CQHSE) afin d'imprimer une démarche de développement durable l'ensemble des activités de la SAED. Entre autres missions, la CQHSE est chargée de :

- De la définition et l'animation de la politique environnementale en cohérence avec l'ensemble des domaines d'intervention de la SAED et en fonction des contraintes et des pressions externes (services techniques, élus, société civile, populations, comités d'usagers...) ;
- Du pilotage de la mise en place d'un système de management environnemental (SME) en accord avec la réglementation (norme ICPE, ISO 14001) en vue d'améliorer ses performances environnementales (réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'eau et d'énergie) ;

- Du pilotage et de l'animation de la démarche qualité encadrant l'ensemble des domaines d'interventions de la SAED et évoluer vers la certification des procédures selon les référentiels ISO-9001, ISO-14 001 ;
- De la promotion de la politique Environnement et Qualité de la SAED auprès de l'ensemble du personnel en organisant des actions de sensibilisation et des formations ; élaborer et publier régulièrement les rapports sur les actions menées et les projets à venir.

Les actions planifiées par la CQHSE pour l'exercice 2020 cadrent avec les engagements de la DGEE dans le cadre de la mise en œuvre de la LM 12.

Le fait marquant en 2020, dans la volonté de la SAED d'accéder à la double certification Qualité et Environnement, à travers respectivement les référentiels ISO 9001 et 1400, est le recrutement d'un expert-qualité chargé d'animer le processus.

Concernant les aspects environnementaux, même si l'étude pour la mise en place du SME avait identifié les piliers, l'audit environnemental du Delta et de la Moyenne Vallée commandité par le PDIDAS (négociation contrat en cours) ainsi que l'étude Adap'Action menée par l'AFD en parallèle avec la préparation du projet DELTA constituent de précieuses contributions qu'il s'agira prendre en compte.

1.3.7. Évaluation environnementale et sociale des projets/programmes

Concernant ce volet, il était question de la mise à jour de l'Étude d'impact environnemental et social du projet de réhabilitation et d'extension du périmètre irrigué de Grande Digue Tellel et du démarrage des études d'impact environnemental et social de la réalisation de la Branche A et du raccordement des périmètres à la Branche B de l'émissaire Delta.

Pour le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de Grande Digue Tellel, il a été retenu, en attendant la réalisation de la Branche A de l'émissaire Delta, de conserver l'exutoire actuel du Ndiaël, site Ramsar protégé par des conventions internationales, sous réserve de l'évaluation environnementale de l'impact du drainage sur les écosystèmes et espèces de la Réserve Spéciale d'Avifaune du Ndiaël (RSAN).

Les résultats ont donné les recommandations suivantes :

- Création de Zones Tampons Humides Artificiels (ZTHA) à l'intérieur du périmètre pour épurer les eaux de drainage et abattre de 80% la charge de la pollution ;
- Déplacement de l'exutoire actuel des eaux sur un site distant de 3,5 km de point initial de rejet et n'ayant aucune communication souterraine et superficielle avec la grande mare, cœur de la revitalisation du Ndiaël ;
- Mise en place d'un dispositif de surveillance de la pollution des eaux avec des mesures régulières sur plusieurs points ;
- Renforcement du dispositif de suivi environnemental de la SAED ;
- Autorisation de la Direction des Eaux et Forêts pour exécuter des travaux au niveau de la RSAN.

La réticence notée chez les populations ; accentuée surtout par le déficit d'informations sur la nature des travaux, le tracé du chenal et le site de l'exutoire final ; a pu être levée à la suite de réunions et descente sur le terrain tenues sous la coupole du Sous-Prefet et de la Directrice de la délégation. Un consensus a été trouvé pour permettre le démarrage des études topographiques qui finaliseront le tracé du chenal ainsi que la méthode d'aménagement de l'exutoire final.

Concernant le projet PARIIS, il est prévu de réaliser deux évaluations environnementales relativement au projet de réalisation de la Branche A de l'émissaire ainsi que les raccordements de certains périmètres du moyen delta à la partie B existante.

Le contexte de propagation de la pandémie de la COVID-19 avec la fermeture des frontières à laquelle s'est ajouté la crise malienne a retardé le déploiement des équipes d'experts-dont une bonne partie est étrangère- pour la réalisation des études APS qui alimenteront les termes de référence des études environnementales.

Les prestations relatives aux études APS ont repris au mois de novembre et suite au dépôt du rapport provisoire, les termes de référence de l'EIES ont été finalisés et sont en cours de validation.

1.3.8. Suivi du PGES des projets et programmes

A. ASAMM-APEFAM

➤ Casier de Diolol Diaobé

- Paiement des impenses aux impactés : L'emprise du casier de Diolol Dioubé était occupée par des agro-pasteurs qui avaient manifesté leur volonté de se déplacer si toutefois le gouvernement était disposé à leur rembourser leurs impenses. C'est dans ce sens que la commission départementale de recensement des impenses a été saisie pour faire l'état des lieux de l'ensemble des investissements.

Suite à la notification de la disponibilité des fonds, une commission de conciliation et de paiement des impenses a également été mise en place le 20 mars 2020. Cette commission a procédé à la confirmation des impenses et les actes d'acquiescement signés par chaque propriétaire.

A ce jour, l'ensemble des impactés ont perçu leur dû. Toutes les emprises ont ainsi été libérées en début mai 2020 et les travaux se déroulent normalement.

- Mise en œuvre des mesures HSE : Plusieurs non-conformités ont été relevées et notifiées à l'Entreprise qui a pu faire preuve de diligence en corrigeant certains défauts majeurs.
- Reboisement compensatoire : Les activités de reboisement compensatoire n'ont pas encore démarré car le choix des sites est laissé au comité local de suivi des travaux. Contrairement aux autres sites du projet, le comité de Diolol Diaoubé n'a pas encore été mis en place.

➤ Casier de Nabadji Civol

En sus des activités de sensibilisation et la mise en œuvre des mesures HSE durant les travaux, les activités de reboisement compensatoire ont démarré. Ils concernent la base chantier et des sites choisis dans les villages polarisés par le projet. Les sites objets de reboisement ont été choisis par les populations elles-mêmes. Il s'agit d'espaces collectifs comme les mosquées, écoles, structures de santé, places publiques...

L'espèce choisie est le prosopis juliflora, très adapté à la zone sahélienne.

Un accident impliquant deux camions de transport de matériaux d'un sous-traitant de RC est survenu sur une piste. Malgré les contraintes liées au mauvais état de certains camions et l'état de la piste, très étroite par endroits, l'enquête a beaucoup plus indexé la responsabilité des deux chauffeurs. C'est dans ce sens que les sensibilisations à travers les 1/4 d'heure de sécurité ont été renforcées

➤ PIV de poste Baladji et casier Oréfondé :

- Sensibilisation : Les activités de sensibilisation ont ciblé une cinquantaine de personnes des villages Oréfondé Village, Dabia Oréfondé, Dialagnol Youle Oréfondé et Hodé Oréfondé pour les

informer sur la nature des travaux ainsi que les mesures à adopter pour se protéger des nuisances induites. Au cours de ces séances, les populations ont eu à formuler plusieurs doléances dont la plupart dépasse le cadre du projet. Cependant, nous pouvons retenir les points ci-après :

- la mise en place d'un comité de suivi des travaux ;
 - l'utilisation de la main d'œuvre locale pour les emplois non-qualifiés ;
 - la mise en œuvre des mesures compensatoires ;
- Suivi HSE : L'ensemble des autorisations requises ainsi que les documents contractuels ont été fournis par l'Entreprise. Cependant la non-conformité récurrente a été l'absence du port correct des EPI par certains ouvriers.
- Reboisement compensatoire : Le site de Orefondé a été choisi pour le reboisement compensatoire, l'IREF et le comité de suivi des travaux a été associé au choix du site. Cependant, compte tenu que l'objectif recherché était la stabilisation des certaines parois très sensibles à l'érosion hydrique, des choix techniques ont été par la suite proposés par leur traitement avec d'autres matériaux. A ce jour, le reboisement compensatoire n'a pu être mis en œuvre.
- Piste de désenclavement : les mesures de sensibilisation ont ciblé l'ensemble des localités desservies. Lors des séances de sensibilisation, les populations ont émis des objections sur les tracés de certaines pistes, notamment le tracé Ngouloum-Loumbal Baladji. Il a été suggéré à la Délégation SAED de Matam, de raccourcir le tronçon en ralliant directement le village de Ouro molo. Ce dernier est à une distance de 10Km de Ngoulom, de 5Km de Orefondé et fait face à la route nationale. Ce choix a permis de raccourcir le tronçon initial de 3Km et de ramener le tronçon Orefondé- Ngoulom à 15Km.

➤ **Casiers de Bow et Ourosogui (APEFAM2):**

L'Entreprise ESCI a fourni l'ensemble des documents contractuels et procédé à la déclaration ICPE de sa base situé à l'entrée de Matam.

Cependant, suite aux recommandations de la commission nationale de conservation des sols de procéder à des réaménagements techniques dans le cadre pour préserver les écosystèmes tout autour du casier, une nouvelle proposition a été faite au conseil départemental de Matam. Elle consiste à réduire les superficies à 283 hectares nets pour distraire certaines parties très denses du casier afin de préserver le site qui sert de brise-vent et poumon forestier aux communes de Matam et Ourosogui. Le Conseil départemental n'a pas encore répondu à cette proposition.

B. PREPVI

Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale approfondie validée par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable qui a délivré une attestation de conformité. Dès

lors, sa mise en œuvre sera liée à l'application de mesures strictes de préservation de l'environnement et respect des droits de chaque exploitant.

Le projet s'est engagé dans une démarche responsable et, conformément aux exigences de la BOAD, il s'efforcera de respecter le droit de chaque exploitant. Dans cette optique, une opération de recensement de l'ensemble des exploitants s'est déroulée durant le mois de décembre 2019.

Les opérations de compensation se feront préalablement au démarrage des travaux. Les modalités de mise en œuvre dépendront de la période des travaux (SSC, SSF, HIV) et du degré d'impact de chaque exploitant.

Dans les conditions suspensives, la contrepartie nationale a réalisé le Plan de Lutte Antiparasitaire suivant les politiques opérationnelles de la BOAD. .

C. PGIRE 2 / Grande digue Tellel

Suite à la suspension des travaux de réhabilitation du périmètre de Grande Digue-Tellel, la Banque Mondiale avait exigé la conduite d'une EIES relative à la partie drainage des eaux sur le Ndiæl. Cette recommandation fait suite à un changement d'option de drainage par le projet qui projetait d'évacuer les eaux dans l'émissaire dont la branche A n'a pu se réaliser, donc il a été décidé de continuer à drainer vers le Ndiæl. Conformément à sa politique de préservation des milieux naturels la banque mondiale a exigé d'étudier l'impact des eaux de drainage sur l'avifaune et les biotopes de la RSAN.

L'EIES a proposé un système de prétraitement des eaux de drainage à l'intérieur du casier par la création de zones tampons humides artificiels et le déplacement de l'exutoire de drainage à 3,5 km à l'est de l'actuel point de rejet, sur une zone dépressionnaire. Cette proposition a reçu l'ANO de la Banque Mondiale.

D. PDIDAS

Après la finalisation des travaux au courant du premier trimestre de 2020 et à la démobilisation de la mission de contrôle en février, la SAED a été chargée du suivi environnemental, surtout de la phase de repli de l'Entreprise EIFFAGE. Cette période a été surtout marquée par la restriction de la mobilité du fait de l'état d'urgence sanitaire.

Le suivi a permis de constater que les différentes situations transmises par la Mission de contrôle ont positivement évolué et les recommandations ont été entièrement prises en charge par l'Entreprise EIFFAGE.

Toutefois, la situation des plaintes a été gérée par l'UCP. Au niveau de la SAED, des difficultés ont été relevées pour l'application du mécanisme, notamment par des résistances au niveau de l'Entreprise dont le contrat n'en avait pas fait mention. Ces difficultés ont été capitalisées dans les DAO des infrastructures du secondaire.

En outre, les travaux de réalisation des infrastructures d'irrigation secondaire et tertiaire dans la zone des trois marigots et du lac de Guiers, répartis en 4 lots (1 ; 2 ; 3 et 4) dans le cadre du PDIDAS, ont été attribués respectivement au groupement ESCI/SOFICA, EIFFAGE Sénégal, groupement GIE TAIF/Entreprise Ibrahima SARR/SAHE SARL et au groupement ESCI. L'ensemble des documents contractuels relatifs aux PGES, PAQ et autorisations de défrichement ont été déposés par les entreprises. En raison de la non-mobilisation de la mission de contrôle, ces documents ont été étudiés par la SAED et des observations transmises aux entreprises. De même, des visites de terrain ont aussi été effectuées pour valider les plans des bases-chantier.

Malgré quelques difficultés liées à la mise en œuvre du PAR, géré par l'UCP, les travaux ont pu démarrer après l'installation de la mission de contrôle et la libération des emprises par le paiement des impenses.

Cependant, au niveau du lac de Guiers, l'EIES a identifié un risque d'accident lié à la présence du lamantin qui est une espèce protégée. A cet effet, l'UCP PDIDAS a recruté un expert biologiste

spécialisé dans le suivi du lamantin pour réaliser une étude de caractérisation des sites de prise d'eau afin de s'assurer que ces derniers ne sont pas des zones de frayère.

E. PARIIS

Dans le cadre du projet PARIIS, l'ensemble des PIV concernés par les travaux ont fait l'objet de *screening* (classification environnementale) dans les délégations de Bakel, Matam et Podor. Il s'agissait de déterminer les potentiels impacts de ces travaux sur l'environnement. De prime abord, il s'est révélé que les impacts seraient minimales et nécessiteraient la mise en œuvre de simples mesures environnementales. Cependant, il est prévu de mener une évaluation sociale pour déterminer les éventuels impacts sociaux de la réhabilitation des PIV, dont certains sont exploités. L'objectif est d'éviter de plonger les familles dépendant de ces exploitations dans une situation de vulnérabilité. Toutefois, pour éviter un démarrage tardif des travaux que pourrait induire le paiement des impenses, les bénéficiaires ont signé des actes d'acquiescement pour y renoncer.

Par ailleurs, pour prévenir d'éventuels conflits, un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) a été élaboré par l'Unité de Gestion du Projet PARIIS et partagé avec les différentes agences d'exécution lors d'un atelier organisé à Dakar. Pour opérationnaliser le MGP, la SAED a organisé des ateliers d'information et de sensibilisation des parties prenantes (collectivités territoriales, producteurs, services techniques, administration territoriale...) dans les différentes Délégations concernées par les travaux de revitalisation des PIV (Podor, Matam, Bakel). Les communes ont pris des arrêtés portant création et fonctionnement des Comités de gestion des plaintes. L'objectif est de s'assurer que les préoccupations/plaintes venant des communautés bénéficiaires et/ou affectées ou autres soient promptement traitées, et éviter une aggravation qui va au-delà du contrôle du projet.

1.3.9. Programme Adapt'Action

Adapt'Action vise en priorité à accompagner les secteurs clés de l'adaptation au changement climatique et répond avant tout aux besoins exprimés par les pays en venant compléter les appuis de l'AFD et des autres partenaires techniques et financiers déjà existants.

La Facilité cible le financement de prestations intellectuelles et d'activités de formation et de renforcement des capacités institutionnelles.

L'atelier de lancement de l'étude s'est tenu le 11 février 2020 à AfricaRice en présence de l'ensemble des acteurs de la vallée. Cette évaluation cible trois (3) zones agro écologiques de la VFS (Delta, Moyenne et Haute Vallée) avec en outre la prise en compte de deux zones spécifiques dans le Delta: le Lac de Guiers et le Gandiolais, ainsi que de Podor et Matam pour la Moyenne Vallée et de Bakel pour la Haute Vallée.

Suite à la propagation de la COVID-19, les prestations avaient été suspendues, cependant le cabinet a pu fournir son rapport d'orientation méthodologique amendé par la SAED.

En fin novembre, trois ateliers ont été tenus à Ndiaye (Département de Dagana) Matam et Bakel. Les objectifs ci-après ont été visés :

- présenter et discuter avec les parties prenantes les propositions de scénarios climatiques afin d'en affiner la construction et de recueillir les besoins et attentes des acteurs ;
- présenter le cadre d'analyse de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique et conduire des travaux de groupe (selon la méthode d'animation World café) en vue de sélectionner de manière participative les indicateurs pertinents pour chaque composante de la vulnérabilité et pour les trois grandes filières/systèmes de production de la VFS : agriculture irriguée ; cultures agro-industrielles ; activités dites traditionnelles (agriculture de décrue, agriculture pluviale, élevage et pêche).

Suite à la validation du cadre d'analyse de la vulnérabilité, cinq (5) ateliers zonux ont été tenus à Ndièbène Gandiol, Ndiaye, Nianga, Matam et Bakel. Une bonne participation a été notée et les premières conclusions sont attendues pour le premier trimestre 2021

1.3.10. Formation sur les bonnes pratiques

Cette formation destinée au dispositif d'encadrement est articulée autour des points fondamentaux dans la conduite de l'itinéraire agricole, à savoir :

- la préparation et la fertilisation du terrain ;
- la production et la conservation des semences ;
- l'entretien durable des infrastructures hydro-agricoles ;
- la protection des cultures contre les maladies et les parasites.

L'objectif visé est la formation et la sensibilisation du dispositif d'encadrement de la SAED en lui apportant des connaissances théoriques et pratiques sur un modèle d'agriculture raisonnée et durable en vue de renouveler les compétences du dispositif d'encadrement de la SAED sur les nouvelles techniques et bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement et les accompagner à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les formations se sont tenues dans les cinq délégations et a vu la participation de l'ensemble du dispositif d'encadrement.

I.4. Gestion et sécurisation du foncier rural

Le programme de l'année 2020 porte sur (i) le lancement de nouvelles opérations POAS, (ii) l'accompagnement de l'application des POAS adoptés, (iii) la mise à jour des POAS, (iv) la poursuite de la mise en œuvre de la CDI et (v) le renforcement de la maîtrise de l'information foncière.

1.4.1. Nouvelles opérations POAS

En 2020, cette activité devait concerner les communes de Tessékéré (département de Linguère), de Koussan et Bani Israel (département de Goudiry), la poursuite et la finalisation du processus pour ces nouvelles opérations, en plus de Yang Yang dont le POAS a été lancé en 2018. L'objectif est d'arriver à l'édition des documents et des supports de vulgarisation y afférents.

A cause de la non disponibilité des moyens requis, seule l'opération de Yang-Yang a été lancée à ce jour, sur l'ensemble des communes concernées, et la poursuite des activités initialement prévues n'a pu être effective.

1.4.2. Accompagnement de l'application des POAS adoptés

Ici les activités visées sont celles qui suivent l'adoption du POAS par le Conseil municipal pour arriver à son opérationnalisation, son appropriation et son application effective par les acteurs locaux.

Les activités portent sur (i) le renforcement des capacités des élus et animateurs locaux, ainsi que du dispositif d'appui conseil de la SAED, (ii) l'appui à l'installation et/ou la redynamisation des organes de mise en application, (iii) la traduction des POAS en langue nationale, (iv) l'édition ou la réédition des documents et (v) leur matérialisation.

1.4.3. Mise à jour des POAS

L'objectif était de boucler le processus d'actualisation de tous les POAS mais, du fait de la non disponibilité des moyens requis et de la pandémie de la COVID-19, les activités n'ont pas pu être réalisées.

Dans les délégations de Dagana et du Lac de Guiers (à travers le projet PDIDAS), cinq (05) communes doivent bénéficier de l'actualisation de leur POAS. Il s'agit des communes de Gandon, Dama, Ndiébène Gandiol et Mbane.

Pour cette activité, des enquêteurs ont été recrutés et ensuite formés pour accompagner le processus d'actualisation. Toutefois, les retards liés à la mobilisation des fonds du PDIDAS ainsi que la mise en œuvre des activités de l'étude préparatoire du projet DELTA et la pandémie COVID-19 ont beaucoup impacté sur le déroulement des activités.

Néanmoins, la mise à jour des POAS a pu être engagée, dans le cadre du PDIDAS, pour quatre (4) communes de la Délégation de Dagana : Dama, Gandon, Ndiébène Gandiol et Fass.

Dans la Délégation de Matam, les activités sont, pour l'essentiel, inscrites dans le PTBA du projet ASAMM/APEFAM.

1.4.4. Poursuite de la mise en œuvre de la CDI

Elle porte sur *i)* la poursuite de la diffusion de la CDI, *ii)* l'appui à la signature de l'engagement de l'attributaire, *iii)* la tenue d'un atelier bilan/capitalisation.

Les activités ont été conduites, dans le cadre des projets:

- A Matam, les appuis aux six (06) communes de la zone de ASAMM/APEFAM ont permis des avancées significatives dans la signature par les OP des engagements de l'attributaire. Les fiches signées par les OP ont été validées par les maires des différentes communes concernées.
- A Podor, la formalisation foncière mise en œuvre dans le cadre du projet AIDEP a permis de faire signer l'engagement de l'attributaire par les propriétaires des parcelles touchées.
- Dans la délégation de Dagana, des rencontres préparatoires ont été tenues et, suite à une tournée du Sous-préfet, un plan d'actions a été conçu, pour l'opérationnalisation de la CDI au niveau de huit (08) communes de la Délégation, dont celles de Rosso et Ross-Béthio qui polarisent respectivement les Unions de Mbagam, de Rosso et celles de Ngao et Grand-Digue Tellel.
- Dans le cadre du programme indien, un accompagnement pour une mise en valeur sécurisée a été retenu, avec les bénéficiaires de la Délégation de Dagana. A cet effet, le remplissage systématique du *dossier d'études pour l'exploitation des terres du domaine irrigué* et la signature de l'engagement de l'attributaire ont été retenus. Les OP sont accompagnées pour la création de GIE et ont signé l'engagement de l'attributaire sur une superficie de 176 ha.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARIIS, un volet est dédié à l'appui à la mise en œuvre de la CDI au niveau des communes de la délégation de Bakel (sensibilisation et édition de supports de vulgarisation). Ainsi, après la tournée de prise de contact avec les communes et l'administration territoriale conduite du 17 au 19 Décembre 2019, un programme d'activités a été arrêté avec les acteurs locaux et des termes de référence élaborés pour l'organisation d'ateliers de vulgarisation. Ceux-ci ont été tenus du 20 au 24 juillet 2020 dans les six (06) communes d'intervention du projet à savoir : Bélé, Kidira, Moudéri, Ballou, Diawara et Bakel.

1.4.5. Renforcement de la maîtrise de l'information foncière

A. Formalisation foncière dans le cadre du projet AIDEP

Dans la délégation de Podor, la formalisation foncière a permis de disposer d'une base de données foncière actualisée à intégrer dans les SIF des communes. Cette activité a rencontré une grande adhésion des Communes à qui elle permet d'avoir une meilleure maîtrise de leur potentiel foncier.

B. Enquêtes socio foncières dans le cadre du projet ASAMM/APEFAM

Ces enquêtes concernent les exploitations agricoles situées dans le *Daandé Maayo*, le *Diéri* et le *Ferlo*. Elles ont été bouclées dans les six communes de la zone du Projet ASAMM/APEFAM : Ndendory, Nabadji, Bokidiawé, Ouro Sidy, Ogo et Orefondé. Pour chaque commune, les données collectées sont dans le SIF numérique couvrant son territoire.

C. Mise en place et animation du SIF

La mise en place des SIF s'est poursuivie à Podor et à Matam, dans le cadre des projets AIDEP et ASAMM/APEFAM. Le logiciel a été amélioré avec l'intégration des logos des communes, la facilitation de la mise à jour des données vectorielles communales (mise à jour du POAS) par l'ajout

d'un module d'importation des données, l'intégration du NICAD¹ dans l'interface de l'utilisateur... Par ailleurs, des activités ont également, en appui aux équipes techniques des Communes de Diamo et de Ronkh pour une meilleure prise en main du SIF numérique.

D. Appui à la clarification foncière dans la zone PDMAS

Suite au constat d'une faiblesse dans la mise en valeur, la SAED a instruit une mission dans la zone du PDMAS pour dresser un état des lieux des différentes parcelles. Cette évaluation a été validée lors de réunions qui ont vu la participation des présidents des Comités d'usagers des sept (7) chenaux. Les suites envisagées seront discutées avec la Commune et les usagers, pour des mesures urgentes en vue d'une exploitation optimale de ces parcelles qui ont fait l'objet d'investissements importants de la part de l'Etat.

E. Étude préparatoire et suivi du Programme DELTA.

Dans le cadre de la préparation du Projet DELTA, une étude sur la situation foncière de 12 communes des Délégations de Dagana (6 communes) et du Lac de Guiers (6 communes) a été conduite, en accord avec l'AFD, en partenariat avec l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB).

Elle visait principalement la pré-identification concertée, d'assiettes foncières susceptibles de recevoir les investissements du Projet, qui seront étudiées par le Groupement GRET/SCP/GEOFIT, recruté à cet effet. La SAED a mis un comité technique chargé de suivre le processus de formulation du projet.

1.4.6. Accompagnement général des communes

Au-delà des activités inscrites dans son programme, la SAED conduit des actions ponctuelles d'appui à la demande des communes, notamment sur l'évaluation des potentialités foncières, l'identification des zones à attribuer et l'installation des attributaires, le remembrement pour la mise en cohérence du parcellaire, l'appui à la résolution des litiges et conflits fonciers, l'appui à l'identification du tracé des limites entre collectivités territoriales, etc.

La SAED s'emploie également à suivre de près les dynamiques en cours dans les CT pour une participation à la mise en place et à l'animation des cadres locaux de concertation et l'articulation et le renforcement du positionnement du POAS dans le corpus des outils de planification locale.

Par ailleurs, des missions d'appui pour l'évaluation du potentiel foncier et/ou l'installation d'affectataires de parcelle agricoles, d'appui pour le remembrement du parcellaire agricole, de règlement des problèmes posés par la limite de leurs territoires et l'inventaire de leurs potentiels fonciers mitoyens, la fourniture de documents cartographiques et délimitation des limites officielles du parc de Djoudj

La SAED a également été sollicitée pour participer à la gestion et à la résolution de conflits fonciers dans les Communes de Ross Béthio, Ronkh et de Diamo lors de la campagne de saison sèche chaude.

1.4.7. Atelier national sur les outils fonciers

Dans le cadre de la capitalisation de ses expériences dans le domaine du foncier, la SAED a organisé et animé un atelier national sur les outils fonciers de la SAED, organisé du **23 au 25 janvier 2020**

¹ Sans lui donner un cachet obligatoire ou déterminant pour passer d'une étape à l'autre de la formalisation foncière numérique

à Saint-Louis. Cette importante rencontre a mobilisé plus de 200 participants représentant les diverses catégories d'acteurs : Directions et Sociétés nationales, Projets et Programmes, Collectivités territoriales, Administration territoriale, Société civile, Organisations paysannes, de PTF (AFD, et Banque Mondiale notamment).

Entre autres résultats, une feuille de route a été élaborée, avec des activités visant à améliorer l'appropriation et la mise en application des outils fonciers des communes.

I.5. Appui à la mise en valeur et à la mise en marché

Pour ce volet, l'intervention de la SAED vise à créer les conditions pour une optimisation des facteurs de production, une amélioration durable de la productivité et de la commercialisation des produits agricoles et une intensification des productions agricoles des filières ayant un caractère stratégique pour le pays et celles pourvoyeuses de revenus.

De façon spécifique, les activités à conduire visent à (i) améliorer de manière durable les services d'appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles, (ii) contribuer au renforcement de la mécanisation et (iii) augmenter les superficies mises en valeur.

1.5.1. Renforcement et consolidation de la mécanisation

Les actions portent sur la poursuite du programme de renforcement du matériel agricole dans le cadre du PNAR, le renforcement de capacités techniques des bénéficiaires pour la gestion et la maintenance du matériel agricole, le suivi régulier du parc de matériel et l'offre de services d'intermédiation pour faciliter l'accès au crédit d'équipements.

A. Renforcement et modernisation du matériel agricole

Cette année, vingt-deux **(22)** moissonneuses batteuses ont été acquises dont dix-neuf **(19)** dans le cadre des fonds COVID et trois **(03)** avec la Coopération coréenne. Ces moissonneuses-batteuses ont permis de résorber le gap lié à l'accroissement des superficies mises en valeur et à l'insuffisance de la main d'œuvre dans le contexte de la pandémie de COVID19.

B. Renforcement des capacités techniques pour la gestion et la maintenance du matériel agricole

Des sessions de renforcement de capacités des conducteurs et gestionnaires de matériels ont été organisées, sur financement du PAPRIZ 2, en janvier et en février, dans les Délégations de Dagana et Podor et ont touché une trentaine de personnes.

Une formation au centre d'Africarice suivie d'application pratique au lycée technique André Peytavin de St-Louis, a été organisée, au bénéfice de huit **(08)** mécaniciens et deux **(02)** agents de la SAED.

C. Suivi du matériel et estimation des besoins

Le suivi du matériel agricole est en cours à travers la base de données mise en place, à partir des données du recensement. Il est prévu de procéder à sa mise à jour à partir du mois d'août 2020.

Par ailleurs, des simulations ont été faites pour déterminer, de manière objective, le besoin additionnel en matériel agricole pour les cinq **(05)** prochaines années.

1.5.2. Appui à la mise en marché des produits agricoles

En rapport avec les interprofessions et organisations de producteurs, les activités d'appui à la mise en marché des produits agricoles ont porté sur (i) la préparation technique et la participation aux réunions de fixation des prix, (ii) le suivi de la commercialisation (stocks, quantités commercialisées, évacuations des industriels, prix et destinations etc.), (iii) la mise à disposition d'équipements au niveau des points de collectes (palettes, bascules), (iv) le suivi des contrats de commercialisation.

A. Réunions de fixation du prix de riz paddy 2020

Les 15 et 16 janvier 2020, les acteurs de la filière riz se sont réunis pour travailler sur les comptes d'exploitation des producteurs, riziers, et commerçants. Lors de la rencontre, le prix consensuel de 130 FCFA le kg, a été maintenu pour le paddy de la campagne d'hivernage 2019/20.

Pour le riz de la SSC 2020, l'atelier de fixation du prix s'est tenu le 15 juin 2020. Pour faciliter les échanges et éclairer les décisions, la SAED a demandé au CGER de travailler, à l'avance, sur les comptes d'exploitations des producteurs, des riziers et des commerçants. Cette innovation apportée dans le processus de fixation du prix a permis de constater ensemble les faibles marges dégagées, aussi bien pour les producteurs que les riziers, ce qui a rendu difficile le consensus sur un prix. Ainsi, le CIRIZ a proposé de soumettre la situation des comptes d'exploitation aux autorités pour une meilleure prise en charge des problèmes de la filière. L'opportunité offerte par la tournée du MAER au niveau du Delta, a été saisie, pour engager les échanges avec le ministre. Par la suite les acteurs se sont réunis pour une seconde fois durant le mois de juillet et se sont accordés sur un prix de cession du paddy destiné au remboursement à 130 Fcfa le kilogramme et le reste est autorisé à la vente en fonction du marché.

B. Suivi des stocks de riz

Par rapport au suivi des stocks de paddy et du riz blanc, un système de collecte des données sur les stocks, la transformation et la commercialisation du riz a été mis en place, au niveau des rizeries et des unités de décorticage artisanal (UDA). Pour une meilleure gestion de ces informations, une base de données a été conçue au niveau de la SAED.

C. Appui à la commercialisation de l'oignon

Pour assurer un bon déroulement de la commercialisation de l'oignon, les dispositions suivantes ont été prises par la SAED : participation à Dakar aux réunions de pilotage, équipement des points de collecte, appui à l'organisation de l'atelier de fixation du prix, mise à disposition des lettres de véhicules au niveau des points de collecte.

- Participation aux réunions de pilotage à l'ARM

Dans le souci de régulariser le marché de l'oignon, l'Agence de Régulation de Marchés a organisé une série de réunions durant lesquelles les statistiques portant sur la mise en valeur, les prévisions de récolte et les stocks disponibles sur le marché ont été partagées et discutées. Ces concertations ont permis, cette année, de s'accorder sur un gel des importations à partir du 25 janvier 2020.

- Fixation du prix de l'oignon

La rencontre de lancement de la campagne de commercialisation de l'oignon 2020 s'est tenue les 10 et 11 février 2020 à Nianga. La journée du 10 a été consacrée à une visite des parcelles de production pour voir l'état de maturité et celle du 11 aux échanges pour la fixation d'un prix consensuel. La SAED a présenté le déroulement de la campagne et les résultats de la commercialisation 2019. Au terme des échanges, un prix consensuel de 200FCFA le kg, a été fixé.

- Equiperment des points de collecte

La SAED, à travers les projets AIDEP et ASAAM, a financé l'IPOS pour l'acquisition des équipements listés ci-après.

Tableau n° 10 : Equipements acquis en appui à l'IPOS

Matériel	Nombre	Montant total FCFA (HT)
----------	--------	----------------------------

Bascules	20	9 500 000
Carnets de lettres de voiture	200	700 000
Palettes	200	2 170 000
Bâches	Non exécuté	1 500 000

L'objectif est de poursuivre la dynamique engagée pour renforcer et élargir la commercialisation autour des points de collecte. Les bénéficiaires sont les producteurs de Dagana, Podor et Matam pour un financement de Quatorze millions quatre cent mille (14 400 000) Frs CFA réalisé à 96%. A la date d'aujourd'hui, les carnets et les palettes ont été confectionnés et remis à l'IPOS. Pour ce qui concerne les bascules, le marché attribué à FAN SERVICES a été exécuté. Les bascules ont été réceptionnées et livrées à l'IPOS.

- Suivi de la commercialisation de l'oignon au niveau des points de collecte

Pour assurer un suivi permanent des activités de commercialisation, des carnets ont été mis en place au niveau des différents points de collecte. L'exploitation partielle des données a permis, entre autres, de montrer que les principales destinations sont les villes de Dakar (**39%**), Louga (**24%**) et Thiès (**10%**).

Les prix ont varié entre 145 et 200 FCFA entre février et avril au niveau de la Délégation de Dagana et entre 100 FCFA et 250 FCFA à Podor.

D. Appui à la commercialisation de la tomate

Les récoltes de tomate de la SSF 2019-2020 se sont déroulées du 28 janvier au 30 avril 2020. Il est à noter que la dernière période coïncide avec la mise en place des mesures restrictives liées à la Covid-19, ce qui a entraîné :

- ✓ l'impossibilité pour le Comité d'organiser les tournées de suivi des parcelles avec les techniciens de la SAED, les industriels et les fournisseurs d'intrants,
- ✓ le ralentissement des rotations avec les camions qui sont immobilisés la nuit,
- ✓ la rareté de la main d'œuvre pour la récolte,
- ✓ les difficultés administratives au début dans l'application des arrêtés, certaines autorités locales ayant demandé l'arrêt du fonctionnement des usines la nuit,
- ✓ les difficultés d'adaptation du personnel des usines aux horaires du couvre-feu².

Au terme de la campagne, les enlèvements de tomate fraîche se présentent comme suit, pour les différents industriels.

Tableau n°11 : Quantité de tomate fraîche vendue auprès des industriels SSF19/20 (Tonnes)

Industriels	Objectifs départ	Quantité enlevée
SOCAS	30 000	20 987
AGROLINE	25 000	17 524
TAKAMOUL FOOD	25 000	13 233
TOTAL	80 000	51 744

Il a été ainsi noté une baisse de **15%** par rapport à quantité enlevée la campagne passée (**60 873 tonnes**).

1.5.3. Mise en valeur

A. Suivi de la mise en valeur

² Les usines qui tournaient d'habitude en 3 quarts de 8h, ont dû revoir leurs horaires en deux quarts de 12h.

- Comité de lutte anti-aviaire

Les activités dans ce domaine sont menées dans le cadre du comité de lutte anti-aviaire qui regroupe la DPV, la DRDR, la SAED, le CIRIZ, la CASL et ATS. La convention entre la Mauritanie et le Sénégal portant sur la lutte contre les ennemis transfrontaliers des cultures, a permis de mobiliser l'avion mauritanien pour des traitements au Sénégal. Une réunion et des tournées ont été organisées pour en évaluer l'impact des traitements³.

Par ailleurs, des tests du traitement avec le drone ont été effectués au mois de Mai au niveau de la cuvette de Pont Gendarme et de la CASL.

- Comité scientifique

Suite au constat d'une baisse du rendement en hivernage, un comité scientifique a été mis en place pour travailler sur la recherche de solutions. La présidence est assurée par l'ISRA et le secrétariat général par la SAED. Les travaux ont démarré et des contributions ont été déjà formulées pour la campagne d'hivernage 2020/2021.

B. Superficies mises en valeur et productions agricoles

Le bilan provisoire de la mise en valeur agricole en 2020 se présente ainsi qu'il suit :

- En SSC 2020, une superficie de **50 576 ha**, toutes spéculations confondues, a été mise en valeur, ce qui représente un taux de réalisation de **92%** par rapport aux objectifs fixés à **54 815 ha**.

Pour le riz, la superficie cultivée est de **49 604 ha** sur une prévision de **50 000 ha**, soit un taux de réalisation de **99%**.

A l'issue des sondages de rendement, la production rizicole de l'année 2020 est estimée à **406 216 tonnes** avec un rendement à l'hectare cultivé de **5,3 tonnes**. Ce qui représente un taux de réalisation de **76%** par rapport à l'objectif de **535 000 tonnes**

- Concernant l'hivernage 2020/2021, les objectifs d'emblavures sont fixés à **46 130 ha** dont **40 000 ha** réservés à la riziculture, soit **87%**. Les réalisations portent sur une superficie de **36 360 ha** dont **31 675 ha** pour le riz sur une prévision de **40 000 ha**.
- Pour la SSF 2020/2021, la superficie recensée s'élève provisoirement à **20 268 ha** sur un objectif en fin de campagne de **19 112 ha**, soit un taux de réalisation de **106%**.
- Au total, les superficies cultivées s'élèvent provisoirement à **107 204 ha**, sur une prévision réajustée de **120 057 ha**, soit un taux de réalisation provisoire de **89%**.

C. Situation des sinistres

Le travail de terrain mené par la SAED en collaboration avec les producteurs a permis de recenser des superficies endommagées par les pluies précoces, les insectes et ravageurs.

Entre les deux campagnes de SSC et d'hivernage, **10 625 ha** de superficies rizicoles ont été sinistrées sur un total de **85 000 ha**, soit un taux de sinistre de **12,5%**.

La situation des sinistrés, par Délégation, se présente comme suit, à la date du 30/11/2020 :

Délégation de Dagana :

- o 2523 ha de superficies cultivées en SSC 2020 ;
- o 7203 ha de superficies cultivées en hivernage ;

³ Il faut noter que la CASL a payé 1000 litres de fenthion avec l'appui de la DPV. L'Etat du Sénégal a mobilisé une enveloppe de 20 millions de FCFA pour accompagner le processus.

- 1002 tonnes de paddy, 246 tonnes de riz blanc et 260 tonnes de son ;

Délégation du Lac de Guiers :

- 281 ha de superficies cultivées en SSC et en hivernage ;

Délégation de Podor :

- 343 ha de superficies cultivées en SSC et en hivernage ;

Délégation de Matam :

- 189 ha de superficies cultivées en SSC et en hivernage ;

Délégation de Bakel :

- 86 ha de superficies cultivées en SSC et en hivernage.

I.6. Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural

Pour ce domaine d'activités, l'objectif principal est d'assurer un accompagnement à la production, à travers notamment (i) le renforcement du service d'appui-conseil par la vulgarisation des résultats de la recherche et l'accompagnement des différentes catégories d'acteurs ruraux, et (ii) le renforcement des initiatives privées agricoles et para-agricoles.

1.6.1. Conseil agricole et rural (CAR)

La réflexion sur la réorganisation du service de conseil s'est poursuivie à travers la consultation des collectivités territoriales. Les propositions et recommandations ont été examinées et mises en œuvre à travers une note de la Direction générale fixant la nouvelle organisation du Conseil qui épouse les contours des Collectivités territoriales. Un projet de digitalisation du conseil agricole d'un montant de 225 millions de FCFA a été élaboré et soumis à des partenaires. Il porte sur l'acquisition d'équipements et le renforcement de capacités des acteurs sur les outils numériques.

En vue d'une analyse de la rentabilité de la culture du riz, cinq comptes d'exploitation ont été élaborés (1 dans chacune des Délégations de Dagana, Podor, Matam et Bakel, et un privé à Dagana). Il en ressort que les charges à l'hectare se situent entre 605 257 et 642 176 FCFA, soit un point mort variant entre 4.7 et 4.9 tonnes au prix de 130 000 FCFA la tonne. C'est ce qui justifie le besoin encore exprimé, de la part des producteurs, de bénéficier de l'appui de l'Etat pour une meilleure rentabilité de l'activité.

Les autres activités d'appui conseil ont porté sur la démonstration sur le système goutte à goutte, l'élaboration de référentiels technico-économiques, le renforcement de capacités des bénéficiaires sur les volets techniques, organisationnels et de gestion, avec les partenaires (PAPRIZ 2), et dans le cadre des contrats d'objectifs avec le CIFA et le CGER ainsi que l'accompagnement à la mise en œuvre de projets (PARIIS).

1.6.2. Promotion de l'entrepreneuriat rural

A. Accompagnement des femmes pour un accès aux facteurs de production

L'accompagnement des femmes pour accéder aux facteurs de production s'est fait à travers trois axes :

- i. L'intégration des femmes dans l'agriculture irriguée à travers leur accès aux ressources : Le projet PAPRIZ 2 a tenu, dans la Délégation de Dagana, un atelier sur l'électricité, la maintenance et l'entretien des rizeries. Cette formation a permis de développer les aptitudes du dispositif à accompagner les femmes bénéficiaires de rizeries, notamment dans le cadre du PGIRE 2.
- ii. La promotion de l'entrepreneuriat féminin par la mise en place de programmes spécifiques : Cette activité est surtout conduite dans le cadre des projets. Ainsi, dans le cadre du PGIRE 2, des unités de transformation des fruits et légumes, des mini rizeries et des étuveuses ont été installées au bénéfice de GPF de différents villages du Delta. Ces investissements ont bénéficié à un total de 3811 femmes.
- iii. Mise en œuvre des feuilles de route issues de l'audit genre et social des projets : Pour faire suite à l'audit genre et social réalisé en 2019 au niveau de cinq projets (3PRD, PGIRE-2, AIDEP, PREPIV, ASAMM/APEFAM), des feuilles de routes ont été élaborées pour la mise en œuvre

des recommandations formulées par les participants aux différents ateliers. Certaines actions ont ainsi été entamées durant le premier semestre:

- mise en place d'un canal de collecte de données avec des indicateurs basés sur le genre,
- sensibilisation des GPF pour une meilleure participation aux projets (PREPIV),
- atelier de validation du plan opérationnel et stratégique genre des projets ASAMM et APEFAM.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement du REFAN, la SAED a signé une convention de financement avec ONU Femmes. Le projet intitulé « *Renforcement de capacités et d'accès des femmes agricultrices du Nord (REFAN) aux facteurs de productions dans un contexte de changement climatique* », est conduit en partenariat avec l'ADPME, l'ARD et le REFAN.

L'activité principale porte sur la mise en place d'une base de données des membres, sur la base d'un recensement exhaustif. Le travail est conduit avec une parfaite implication des antennes du REFAN, dans les différentes Délégations. A la date du 1^{er} décembre 2020, **8 867** fiches d'enquêtes sont renseignées. Légèrement perturbée par la pandémie de la COVID-19, la mise en œuvre du PTA de 2020, se poursuit, suite à une évaluation avec les différents partenaires.

B. *Accompagnement des initiatives privées dans l'agriculture irriguée*

L'accompagnement des initiatives privées consiste également à orienter les porteurs d'initiatives vers des structures d'appui, notamment à travers la signature de conventions de partenariat.

- Une mission composée de la LBA et la structure « *Naadj bi* » spécialisée sur la technologie solaire s'est rendue à la SAED pour une séance de travail sur les opportunités de financement dans ce domaine. La SAED a expliqué les besoins liés au solaire et rappelé les initiatives prises dans ce sens, notamment une requête de financement adressée aux bailleurs de fonds, pour la solarisation complète des stations de pompage dans la VFS. Il a été retenu d'organiser une rencontre avec les acteurs pour partager les informations et accompagner les demandeurs à monter des dossiers de financement.
- Par ailleurs, au niveau de la Délégation de Dagana, des sessions de sensibilisation des femmes sur les créneaux porteurs et le dispositif de financement du secteur privé ont été organisées.
- Des activités de transfert de savoir-faire aux prestataires de services ont été également menées avec l'appui de PAPRIZ2.
- A travers le CGER, les adhérents suivis ont pu bénéficier d'états financiers en conformité avec les nouvelles dispositions de l'OHADA.
- Les activités menées à travers les interprofessions ont aidé à co-construire avec les acteurs des stratégies de résilience des différentes CV. Pour le riz, il s'est plus agi de l'analyse de la rentabilité des segments de la production et de la transformation.
- Enfin, un travail de référencement des entreprises et de mise en relation avec la DER a été conduit.

C. Convention de partenariat SAED-GIZ

En 2019, la SAED a signé une convention avec GIZ, à travers son programme « Réussir au Sénégal ». L'objectif de ce partenariat est de contribuer à l'insertion économique de **640** jeunes (hommes et femmes) dont les migrants de retour à travers le renforcement de leurs capacités, la création des conditions de leur insertion grâce à une meilleure valorisation du potentiel économique local et des énergies renouvelables.

Pour l'année 2020, les activités suivantes ont été réalisées :

- identification des besoins et élaboration d'un plan d'actions pour la promotion de l'emploi des jeunes à travers l'exploitation des produits des filières élevage et horticole dans six communes de la Délégation du Lac ;
- Formation de 390 jeunes hommes et femmes sur les outils fonciers ;
- réalisation d'études de faisabilité pour (i) la mise en place d'un système d'irrigation sous pression avec pompage solaire dans le Lac Est et le Lac Ouest (ii) la mise en place d'une mini rizierie solaire à Colонат, et (iii) la mise en place de trois fermes intégrées (élevage, agriculture et production de culture fourragère) ;
- formation de 90 jeunes sur les techniques de production, de conservation et de transformation de la patate douce ;
- formation de 90 jeunes sur les techniques de collecte, de conservation, de stockage et de transformation du lait ;
- formation de 120 animateurs du développement local sur le foncier et le développement économique local ;

formation de 90 femmes sur les techniques de transformation des céréales locales.

I.7. Management et pilotage de la Société

Les activités affichées pour ce domaine visent à améliorer les performances globales de la Société pour une contribution plus efficace à la mise en œuvre des politiques et programmes agricoles de l'État. Ainsi, il est programmé, en 2020, de travailler à : (i) améliorer la gestion des ressources humaines, (ii) assurer une bonne gestion des ressources financières, (iii) renforcer l'appropriation des procédures, (iv) améliorer la visibilité de la Société et renforcer la communication interne, (v) assurer le suivi de la mise en œuvre des activités à travers le nouveau système d'information, (vi) assurer une bonne planification stratégique et opérationnelle et un suivi-évaluation des activités et des programmes.

1.7.1. Gestion des ressources humaines et amélioration des conditions de travail

Dans la mesure permise par les moyens disponibles, le programme de l'année 2020 prévoyait :

- l'amélioration des conditions de travail avec, notamment, l'extension du siège, la réfection des bureaux des délégations, la construction du siège de la Délégation du Lac de Guiers et l'acquisition de mobiliers de bureaux ;
- la mise en œuvre d'une démarche adaptée de gestion des plans de carrière ;
- le renforcement de capacités techniques des agents, conformément aux prévisions de la LM12, avec notamment l'actualisation du plan de formation des agents de la SAED et, avec le concours financier des projets (AIDEP, PREPIV, ASAMM/APEFAM, PGIRE 2, etc.), sa mise en œuvre.

Au 31 décembre 2020, la situation se présente comme suit :

- Les travaux d'extension du siège envisagés ainsi que la construction des bureaux pour la délégation du Lac de Guiers n'ont pas pu être réalisés, faute de budget. Toutefois, dans les Délégations de Podor et de Matam, les travaux de réfection des bases vie ont été entamés respectivement avec le concours des projets AIDEP et ASAMM/APEFAM.
- Le marché pour le renouvellement des équipements, matériels et mobiliers de bureau a été provisoirement attribué à un fournisseur qui assurera la livraison avant la fin de l'année 2020.
- Le parc automobile et celui des motos ont été renouvelés grâce à l'acquisition de huit (08) véhicules et cinq (05) motos dans le cadre du projet PREPIV de PODOR. Au second semestre, un véhicule et une moto ont été acquis grâce au projet de Savoigne.
- Concernant la rétrocession des véhicules et motos proposés à la réforme, après le dépôt du rapport de l'expert évaluateur chargé de fixer leurs prix et l'établissement de la liste des demandeurs et des critères d'attribution, la commission d'attribution a siégé et le commissaire-priseur a procédé à la vente. La liste des bénéficiaires est affichée au siège de la SAED.
- Pour ce qui est du programme de formation, l'indisponibilité du budget n'a pas permis de réaliser les actions inscrites cette année, mais une requête de financement a été adressée au Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3 FPT). Elle a été approuvée lors de la session du comité de validation du 22 Mai 2020. Le 3 FPT s'engage à prendre en charge 80% du coût pédagogique de la formation.

- Dans le cadre de la modernisation du système de pointage des agents à l'entrée, le fournisseur Chaka Card a proposé la mise en place d'un mécanisme biométrique (badges). Un chronogramme d'installation des équipements et d'enrôlement est attendu après le versement d'un acompte par la SAED.

1.7.2. Passation des marchés publics

Pour ce volet, l'exécution est présentée au terme de chaque trimestre ; la situation du dernier trimestre sera disponible en fin d'année 2020.

Le montant total des **34** marchés attribués durant le premier semestre 2020 (1^{er} et 2^{ème} trimestres) s'élève à **4,870 milliards FCFA TTC**. En valeur relative, les travaux, les prestations intellectuelles et les fournitures représentent respectivement **63%**, **24%** et **12%** du total des attributions. L'essentiel de ces marchés sont lancés sous forme d'un appel public à la concurrence, soit **95,1%**. En ce qui concerne le niveau d'exécution du Plan de Passation des Marchés, **27** marchés sont déjà lancés sur un total de **45** marchés inscrits au premier semestre, soit un taux d'exécution de **60%**. Pour ce qui est des recours, **02** ont été enregistrés auprès du Comité de Règlement des Différends sur les **34** marchés attribués. Le premier a été débouté et le CRD a confirmé le résultat de l'évaluation de la SAED et a ordonné la poursuite de la procédure.

Au 3^{ème} trimestre, les marchés attribués s'élèvent à **2,957 milliards FCFA TTC** contre **2,330 milliards FCFA TTC** pour le deuxième trimestre, soit une augmentation de **27%**.

Les marchés attribués portent principalement, sur les fournitures et les prestations intellectuelles avec respectivement **62%** et **24%**. La quasi- totalité des marchés attribués, soit **90,3%** est passée par la voie d'un appel public à la concurrence. Durant ce trimestre, la SAED n'a enregistré que deux (02) recours, un gracieux et un contentieux auprès du Comité de Règlement des Différends de l'ARMP. Pour ce dernier, le litige est en cours d'instruction au niveau du CRD. Le résultat sera connu durant le quatrième trimestre. L'état d'exécution du Plan de Passation des Marchés se décline comme suit :

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - Nombre de marchés inscrits : | 60 |
| - Nombre de marchés lancés : | 43 |
| - Nombre de marchés non lancés : | 17 |
| - Taux d'exécution du PPM : | 72% |

1.7.3. Amélioration et renforcement des procédures internes

Le manuel de procédures de la SAED a été validé au cours d'un atelier interne durant le premier trimestre 2020.

Parallèlement, le processus de dématérialisation des procédures est en cours. A son terme il est attendu, la dématérialisation totale des procédures d'engagement avec la signature électronique et le déploiement des outils déjà implémentés à l'interne.

Les fiches de planification sont élaborées dans le cadre du déroulement des missions d'audit.

Les actions de contrôle opérationnel sont menées suivant une cadence bimensuelle en alternant les contrôles de caisses et des stocks de carburant. Au 1^{er} semestre, du fait de la pandémie, ces actions se sont limitées aux structures du siège et de la Délégation du Lac de Guiers. Elles se sont poursuivies durant le second semestre.

Les projets sont accompagnés dans la mise en conformité de leur PTBA et dans l'appropriation des procédures de gestion. L'audit des projets est en cours de finalisation et se soldera par la

production d'un rapport définitif. Une meilleure prise en compte de l'aspect risque est également prévue. Le suivi des recommandations se poursuit.

1.7.4. Opérationnalisation du nouveau SI

L'administration du système d'information de la SAED est une activité en continu. La plateforme de la SAED a fait l'objet de relookage et sera mise en ligne avant la fin de l'année. La SAED assure également l'administration de la plateforme du Réseau Ouest-africain des SAGI (ROA-SAGI).

Le bon fonctionnement des infrastructures et services réseaux est assuré en permanence. Par contre, l'instabilité du service internet au niveau de la Direction de la Délégation de Podor est à noter compte tenu de l'inexistence de service filaire (ADSL). Toutefois, la demande de migration vers la fibre optique a été introduite au niveau de la Sonatel, elle est en attente d'étude.

L'animation du SI a permis d'une part, d'accompagner les structures dans le processus d'opérationnalisation des outils du système et d'autre part, d'identifier les nouveaux besoins en développement d'outils informatiques.

Les procédures d'acquisition de drones et d'équipements sur le BCI sont en cours. Les travaux de maintenance préventive ont été effectués et les outils de suivi et de gestion des activités mis à jour. La sauvegarde de données et la sécurité des outils du système sont assurées.

Les outils du système d'information sont accessibles via le web et la dernière version de la plateforme du SI donnera au public (partenaires et tutelles techniques et financiers), selon leur niveau d'habilitation, accès aux espaces et outils de diffusion.

Au total, **78** utilisateurs ont été formés suite à la tenue de **08** sessions de formation.

1.7.5. Communication

Pour ce volet, les activités ont beaucoup plus porté sur la diffusion périodique des supports de communication interne, l'amélioration de la visibilité de la SAED à travers une meilleure présence dans les réseaux sociaux (partage de vidéos, photos, interviews, textes) et des médias classiques et la couverture médiatique des événements. Ainsi, des publiereportages et des reportages sur la mise en œuvre des activités des structures sont réalisées et partagées à travers les réseaux sociaux. L'accent a également été mis sur la participation d'agents de la SAED à des émissions radiodiffusées dans le cadre de conventions de partenariat ; l'objectif est de renforcer davantage la visibilité de la SAED.

La participation effective de la SAED au SIA a également renforcé sa communication événementielle. Par contre, l'élaboration programmée de la stratégie de communication n'a pas connu d'avancées.

1.7.6. Planification et suivi évaluation

Pour ce volet, les acquis des années précédentes ont été consolidés conformément aux prévisions de la LM12.

- **Budget-programme 2020**: L'élaboration du budget-programme de la SAED 2020 déclinée, de façon opérationnelle, à travers les plans d'actions annuels ainsi que celle des PTBA des différents projets et programmes ont été faites, avec un relatif respect des délais de production et de validation des documents.

- **Contribution au PRES** : Sur instruction du MAER, la SAED a élaboré une contribution de la VFS au Programme Agricole de Résilience économique et sociale face à la COVID-19, qui constitue le volet agricole du Programme national de Résilience Économique et Sociale (PRES), et vise à apporter une réponse urgente aux impacts négatifs de la pandémie sur les acteurs des différentes chaînes de valeur agricole, et aux menaces qui pèsent sur les campagnes agricoles 2020/2021, mais aussi sur celles des prochaines années. Le travail a été fait, à partir des orientations données par la hiérarchie, mais aussi d'une analyse du contexte local, national et international, et au regard des importantes potentialités hydro-agricoles, des résultats obtenus jusque-là et des nombreux défis à relever au niveau des différents maillons des chaînes de valeur agricoles.
- **Cadrage LM 13** : L'année 2020 étant la dernière de la LM12, la SAED a engagé les réflexions sur les orientations stratégiques de la prochaine lettre de mission. Le travail a été fait à partir du bilan provisoire de la LM12 et en valorisant les réflexions stratégiques conduites à l'interne et avec les diverses catégories de partenaires⁴. La version définitive de la note de cadrage a été stabilisée à l'interne et partagée pour validation par la tutelle technique et financière, à travers le Comité de Suivi des LM de la SAED. Le document propose également un planning d'élaboration jusqu'à l'approbation et la signature de la nouvelle LM.
- **Dispositif de suivi-évaluation** : Le système de suivi-évaluation des LM a été amélioré à travers (i) une stabilisation des procédures de collecte de traitement et de transmission des données, ainsi que (ii) l'opérationnalisation du dispositif par la désignation et le renforcement des capacités des points focaux au niveau des différents services et/ou équipes.
- **Réunions de coordination** : La régularité des réunions de coordination a été perturbée par le contexte sanitaire, une seule ayant été tenue en visio-conférence durant le 2^{ème} trimestre 2020. Toutefois, les réunions hebdomadaires du Comité de Direction se sont tenues de manière régulière, ce qui permet un suivi rapproché des activités et programmes, le partage systématique des informations entre les responsables, et la prise en charge diligente des dossiers urgents⁵.
- **Revue des projets** : Instaurée par note de service, ces réunions trimestrielles offrent l'opportunité de procéder à une revue exhaustive de l'état d'avancement des projets et programmes de la SAED en insistant sur les contraintes objectives dans la mise en œuvre. Pour des contraintes de calendrier des différentes unités de projets, il a été retenu, pour cette année, un pas de temps semestriel. Au premier semestre, compte tenu du contexte sanitaire, il n'a pas été possible d'en tenir une. Par contre, au second semestre, un nouveau format a été adopté avec la tenue d'une revue en présentiel avec les projets ayant leur UGP au siège et en visio-conférence avec ceux établis dans les Délégations.
- **Évaluation LM12** : Au terme de l'exécution de chaque lettre de mission, il est prévu une évaluation finale par le Comité de suivi et d'évaluation, aux fins de mesurer l'atteinte des résultats escomptés et les niveaux de respect des engagements des parties signataires. Les différents documents nécessaires à la conduite de cette évaluation ont été préparés et les rapports finalisés (rapports annuels des exercices 2018, 2019 et 2020, rapport d'exécution à mi-parcours, rapport

⁴ C'est le cas notamment de l'AFD qui, dans le cadre de la préparation du programme DELTA, a engagé, en accord avec la Direction générale de la SAED, un processus de définition participative d'un programme de renforcement des capacités de la Société, qui inclut une phase importante de diagnostic de la prise en charge des différents volets de sa mission.

⁵ Ces réunions se tiennent tous les mercredis et sont systématiquement sanctionnées par un compte-rendu partagé avec tous les responsables.

d'exécution finale).

Une première version des TDR de l'évaluation de la LM12 a été également proposée et partagée avec le Comité de suivi.

- **Evaluation d'impact des projets** : La mesure de l'impact de son intervention est une préoccupation majeure des autorités de la SAED. C'est ainsi que, dans le cadre de la convention entre la SAED et les SAR françaises, une action avait été inscrite visant à stabiliser une démarche et une périodicité d'évaluation de l'impact des projets et programmes bouclés. La note produite, sur la base des résultats, donne les détails de la pertinence d'une telle option pour la SAED, la période idéale, la démarche à suivre, les préalables et mesures à prendre dès la formulation des projets en vue d'intégrer cet aspect devenu extrêmement important pour les bailleurs, les États et les bénéficiaires des actions des projets.

Dans le même registre, la SAED travaille à systématiser l'évaluation à mi-parcours des projets. C'est ainsi qu'en accord avec l'AFD, la procédure a été enclenchée pour les projets ASAMM, AIDEP et APEFAM.

Le même exercice est envisagé pour les autres projets en démarrage ou en préparation. C'est ainsi que l'établissement de la situation de référence de la zone d'intervention et des bénéficiaires du projet PREPIV est en préparation, en partenariat avec la DAPSA.

- **Réunions CA et AG** : Durant le premier semestre, les réunions ordinaires du CA et de l'AG des actionnaires de la SAED se sont tenues respectivement le **19 mai** et le **23 juin 2020** au siège. Elles ont permis d'examiner et d'approuver les rapports de l'exercice 2019, ainsi que les états financiers et les rapports du Commissaire aux comptes. Au second semestre, une session du CA s'est tenue le **1^{er} octobre 2020** pour adopter le projet de réajustement budgétaire proposée par la Direction générale ; une autre le **17 décembre 2020** pour valider le rapport d'exécution budgétaire 2020 et le budget-programme 2021 de la SAED.
- **Supervision des projets par les PTF** : Dans le cadre des conventions signées avec les PTF, ces derniers effectuent, périodiquement, des missions pour superviser l'exécution des projets et programmes qu'ils financent. Au niveau de la SAED, la préparation et la coordination sont assurés à la DG et mobilisent les unités d'exécution et les différents services concernés. La SAED a mis également en place un mécanisme pour un suivi rigoureux des recommandations issues de ces missions.

En 2020, le contexte mondial marqué par la pandémie de la Covid 19 n'a pas favorisé pas l'exécution de missions de supervision, sur le terrain, des projets et programmes. En dehors de celles conduites au 1^{er} trimestre, le suivi des PTF s'est plutôt fait au travers de visio-conférences.

- **Administration de la BdD socio-économiques** : Ici, les activités concernent le diagnostic des informations sur les tables AHA, OP et UMV, la comparaison entre les données de mise ne valeur saisies avec celles du suivi hebdomadaire, la collecte et l'intégration de nouvelles données. Par ailleurs, les opérations de toilettage se sont poursuivies et ont permis d'identifier les incohérences, les données manquantes, les doublons dans l'enregistrement de nouvelles créations d'aménagement, liés à la scission d'OP de base ou à la réhabilitation et/ou l'extension de périmètres existants. Suite au toilettage et à la séparation des BdD du Lac et de Dagana, les superficies aménagées pour la délégation de Dagana sont passées de **85 504 ha** en 2018 à **62 216 ha** en 2020.

- ***Administration du SIG*** : Les activités réalisées ont concerné la mise à jour des données pour les principales couches d'information (AHA, UMV,...) la cartographie et l'intégration des données issues des nouveaux plans de recollement d'AHA réalisés par la SAED, la préparation et la mise à disposition de données pour le futur programme DELTA, la mise en relation et en cohérence des données entre le SIG et la BdD. En outre, l'exploitation des données du SIG a permis de produire des documents d'aide à la prise de décision d'une part concernant le nouveau découpage en secteurs et zones SAED afin de mieux répondre aux orientations de territorialisation des politiques publiques. D'autre part, le traitement des données du SIG a permis de réaliser les cartes sur le potentiel aménageable, l'aménagé (en riziculture et en cultures de diversification) et celui restant en fonction de l'aptitude culturale des sols à l'échelle vallée (Délégation) et par commune.
- ***Edition du bulletin hebdomadaire de suivi des campagnes*** : Depuis plusieurs années, la SAED édite un bulletin hebdomadaire de suivi des campagnes agricoles, qui fait l'objet d'une large diffusion auprès des partenaires au niveau national, et même international (PTF). Au 31 décembre 2020, les 52 bulletins prévus ont tous été élaborés et publiés.
- ***Requêtes de la tutelle*** : plusieurs documents ont été élaborés et partagés avec les autorités et partenaires, à leur demande, pour rendre compte des activités de la SAED, ainsi que des projections, et/ou contribuer à l'élaboration de documents nationaux, notamment de la tutelle technique.
- Plusieurs traitements numériques ont été également effectués et diffusés à l'intention des partenaires (Collectivités territoriales, PTF, Recherche, ...), ou pour la mise à jour des indicateurs de suivi et d'impact de certains projets et programmes nationaux : PGIRE, PDIDAS, MCA (suivi évaluation post compact), etc.

Deuxième partie : BILAN SOCIAL

2.1. Effectifs

2.1.1 Évolution des effectifs

Sur des prévisions de la LM12 de 352 agents permanents au 31 Décembre 2020, les effectifs sont de 354 agents.

Quant aux temporaires et saisonniers, ils sont respectivement au nombre de cinquante-cinq (55) et treize (13).

2.1.2 Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Les cadres représentent 54,8% de l'effectif total. Ce qui permet d'ailleurs une excellente supervision et un bon suivi des projets et programmes en cours. Ils sont essentiellement composés d'Ingénieurs des différents domaines d'intervention de la SAED (Agronomie, Génie Rural ou Civil, hydraulique).

Les Techniciens Supérieurs représentent 9 %, les agents de Maîtrise 3%, les Employés et les Ouvriers 33%.

Le Conseil Agricole et Rural qui constitue le cœur du métier de la société totalise 91 agents, soit 26% de l'effectif global.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du personnel par catégorie au 31 Décembre 2020

Tableau n°16 : Répartition du personnel par catégorie au 31 Décembre 2020

Catégories	Effectifs	
	Permanents	Temporaires
Cadres Supérieurs	194	13
Cadres moyens/ Techniciens supérieurs	32	01
Agents de maîtrise	10	0
Employés / Ouvriers	118	41
Total	354	55

2.1.3 Répartition du personnel par âge et par sexe

La pyramide des âges du personnel permanent fait apparaître que :

- 43% ont moins de 40 ans
- 63% ont moins de 45 ans
- 21% ont plus de 50 ans

L'analyse de la pyramide démontre une majorité de jeunes agents et à priori un potentiel élevé voire un important vivier de compétences, une forte demande de formation ainsi que de nombreuses possibilités d'avancement mais, un risque élevé de débauchage. Des problèmes de promotion risquent également d'apparaître, car les opportunités seront très disputées.

De même, autant le personnel est jeune, enthousiaste et fort dynamique, autant les risques d'erreurs sont élevés à cause de l'inexpérience.

Elle démontre également une faible représentation féminine (75), soit 21 %.

Le tableau suivant donne les répartitions du personnel permanent et temporaire par âge et par sexe.

Tableau n°17 : Répartition du personnel (permanent et temporaire) par âge et par sexe au 31 décembre 2020

Tranches d'âge	Permanents			Temporaires		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	00	0	00	00	02	02
25 – 29 ans	19	9	28	08	02	10
30 – 34 ans	46	12	58	05	05	10
35 – 39 ans	50	15	65	08	01	09
40 – 44 ans	61	12	73	10	03	13
45 – 49 ans	50	07	57	03	00	03
50 – 54 ans	26	08	34	05	00	05
55 – 59 ans	27	12	39	03	00	03
Total	279	75	354	42	13	55

2.1.4 Répartition du personnel par ancienneté

Les agents qui ont une ancienneté de moins de 10 ans font 66 % contre 34% pour les salariés qui ont une ancienneté de plus de 10 ans.

Il y a des risques de conflits de générations dus à l'ancienneté d'autant plus que les plus anciens dans la société constituent la tranche des plus âgés dont le départ pourrait porter préjudice à la société (perte de savoir-faire). La culture commune est très faible entre les deux générations.

Certes, plus le salarié est nouveau, plus il apporte des façons de faire innovantes, mais il n'est pas encore porteur des habitudes, de la culture d'entreprise et des compétences spécifiques à cette dernière.

Le tableau suivant donne la répartition du personnel par ancienneté.

Tableau n°18 : Répartition du personnel par ancienneté au 31 décembre 2020

ANNEES	Permanents			Temporaires		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	27	11	38	10	04	14
1 à 4 ans	73	10	83	17	09	26
5 à 9 ans	85	28	113	15	00	15
10 à 14 ans	54	13	67	00	00	00
15 à 19 ans	21	03	24	00	00	00
20 à 24 ans	16	03	19	00	00	00
25 à 29 ans	01	07	08	00	00	00
30 à 34 ans	02	00	02	00	00	00
35 à 40 ans	00	00	00	00	00	00
TOTAL	279	75	354	42	13	55

2.1.5 Mouvements du personnel

2.1.5.1. Entrées

Trente-sept (37) agents ont été recrutés dont onze (11) régularisations (07 chauffeurs, 01 électricien, 01 gestionnaire, 01 secrétaire, 01 informaticien).

2.1.5.2. Sorties

En 2020, sept (07) agents ont quitté la société dont quatre (04) retraités, deux (02) démissionnaires, et un (01) fonctionnaire remis à la fonction publique.

2.1.5.3. Disponibilité

Trois (03) agents ont bénéficié d'une disponibilité en 2020.

2.1.5.4. Promotions

Cette année, quatorze (14) agents ont bénéficié de promotion et ont changé de catégorie socioprofessionnelle..

2.1.5.5. Avancements

Huit (08) agents ont bénéficié d'un avancement horizontal et changé d'échelon.

2.1.5.6. Turnover

Le turnover est de 6%. Ce qui constitue un taux faible qui témoigne du bon climat social dans la société.

2.2. Renforcement des moyens de travail

Le parc automobile et celui des motos ont été renouvelés par l'acquisition de Onze (11) véhicules et Sept (07) motos avec le concours des projets, AIDEP, Savoigne, KOICA, et PREVPIV.

Pour mettre les agents dans les meilleures conditions de travail, des équipements, matériels informatiques et mobilier de bureau ont été acquis. Il s'agit notamment de micro-ordinateurs, d'ordinateurs portables, d'écran de projection, de fauteuils, chaises visiteurs et de splits.

2.3. Renforcement des capacités des agents

L'indisponibilité du budget n'a pas permis de réaliser toutes les actions inscrites au programme de l'année mais, des sessions de renforcement des capacités ont été organisées notamment avec le concours de l'Agence Française de Développement et des projets (AIDEP, PARIIS, ASAMM, PGIRE).

2.4. Organismes sociaux/Santé/Hygiène et Sécurité

La SAED est à jour vis-à-vis des Organismes Sociaux. Aucun accident de travail n'a été noté en 2020.

Dans le cadre du respect de la réglementation, les membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail ont transmis leurs plans d'actions 2021 à l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale et une réunion est prévue dans le mois d'Avril pour le démarrage des Activités.

2.5. Relations avec les organisations syndicales

Dans le cadre du maintien de la stabilité sociale, la SAED a mené un dialogue permanent avec les représentants des travailleurs, (Syndicats et Délégués du Personnel) en organisant des rencontres pour discuter des voies et moyens d'améliorer les conditions de travail et de vie du personnel,

C'est dans cette optique qu'il y a eu des échanges entre la Direction Générale et les représentants du Syndicat des Travailleurs pour la finalisation et la signature prochaine du Nouvel Accord d'Établissement.

Troisième partie : BILAN FINANCIER

3.1 Financement du Service Public

Pour le financement de la dernière année d'exécution de la douzième Lettre de Mission, les crédits notifiés à la SAED s'élèvent à 9,433 milliards de francs CFA alors que les montants réellement versés se chiffrent à 8,650 milliards de Francs CFA, soit un écart de 783 millions de Francs CFA résumé par le tableau ci-après:

RUBRIQUES	Crédits Notifiés (1)	Crédits reçus (2)	Ecart (2-1)
Service Public hors maintenance	4 000	3 550	450
Maintenance des infrastructures Hydro agricoles	1 000	1 000	-
Contreparties projets	333	0	333
Programme PNAR	2 900	2 900	-
Activités en amélioration de la production agricole en lutte contre la COVID 19	1 200	1 200	-
Total	9 433	8 650	783

Cet écart de **783 millions de francs CFA** s'explique par :

- Un montant de **450 millions de Francs CFA** non versé sur l'année 2020 concernant le programme de Service Public hors maintenance ;
- La non réception des montants notifiés sur la contrepartie État du projet PREPIV PODOR pour un montant de **333 millions de Francs CFA**.

A noter que, pour cette année, le crédit notifié sur le programme de la Maintenance a été intégralement versé. En effet, depuis 2016, cette ligne Maintenance connaît systématiquement des ponctions. Des démarches entreprises par la Direction Générale ont permis d'obtenir des assurances auprès de la Direction Générale du Budget pour un règlement définitif de ce problème. Concernant les fonds destinés à l'amélioration de la production agricole dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, les fonds alloués ont été exécutés à hauteur de **94%** pour un montant de **1,125 milliards de Francs CFA**. Le reliquat étant des retenues de garantie opérées sur les marchés contractés.

3.2 États financiers

3.2.1 Le bilan

Il est arrêté, au 31 Décembre 2020, à la somme de **162 308 316 491 FCFA**, contre **160 398 320 078 FCFA** pour l'exercice précédent, soit une hausse de **1 909 996 413 FCFA**, pouvant s'analyser comme suit :

En FCFA

	31 DEC 2020	31 DEC 2019	ECARTS
ACTIF IMMOBILISE	148 677 395 283	149 800 984 475	- 1 123 589 192
ACTIF CIRCULANT	7 309 356 661	5 299 150 600	2 010 206 061
TRESORERIE	6 321 564 547	5 298 185 003	1 023 379 544
TOTAL	162 308 316 491	160 398 320 078	1 909 996 413
RESSOURCES STABLES	152 275 417 164	152 565 533 014	- 290 115 850
PASSIF CIRCULANT	10 032 077 955	7 626 280 855	2 405 797 100
TRESORERIE	821 372	206 506 209	- 205 684 837
TOTAL	162 308 316 491	160 398 320 078	1 909 996 413

- **L'actif immobilisé net** enregistre une baisse en valeur absolue de **1 123 589 192 FCFA**
- **L'actif circulant net** connaît une hausse de **2 010 206 061 FCFA**
- **La trésorerie** augmente de **1 023 379 544 FCFA**

3.2.2 Le Compte de Résultat

Pour l'exercice 2020, les charges ont été arrêtées à la somme de **17 875 785 711 FCFA** contre des produits arrêtés à **17 987 819 674 FCFA**, ce qui donne un résultat positif de **112 033 963 FCFA** s'analysant comme suit :

En FCFA

	31-déc-20	31-déc-19	Ecart
CHARGES HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 675 579 079	7 061 642 957	613 936 122
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 199 206 632	10 039 132 918	160 073 714
IMPÔT MINIMUM FISCAL	1 000 000	1 000 000	-
TOTAL	17 875 785 711	17 101 775 875	774 009 836
PRODUITS INTERNES	129 245 103	622 435 307	-493 190 204
SUBVENTIONS	7 700 514 737	6 591 971 274	1 108 543 463
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 158 059 834	9 965 877 719	192 182 115
TOTAL	17 987 819 674	17 180 284 300	807 535 374
RESULTAT NET	112 033 963	78 508 425	33 525 538

On peut noter une augmentation en valeur absolue des subventions à hauteur de **1 108 543 463 FCFA** passant de **6 591 971 274 FCFA** en 2019 à **7 061 642 957 FCFA** en 2020. Corolairement, Les charges passent de **7 061 642 957 FCFA** en 2019 à **7 700 514 737 FCFA** en 2020 soit une hausse en valeur absolue de **613 936 122 FCFA**.

CONCLUSION

L'année 2020 est la dernière année d'exécution de la douzième Lettre de Mission (LM12) de la SAED. Le bilan en fin d'exercice est donc un moment stratégique pour faire l'évaluation de la prise en charge des engagements qui y sont contenus.

Le niveau d'exécution des activités reste satisfaisant, malgré le contexte difficile dans la mise en œuvre de certaines activités marqué par la pandémie de Covid 19 et ses implications en termes de restrictions de déplacements.

Au titre des travaux d'aménagements, l'état d'urgence instauré dans le pays assorti d'un couvre-feu n'a pas permis aux entreprises de disposer d'un temps de travail suffisant pour atteindre les objectifs fixés. En 2021, toutes les conditions sont réunies pour une bonne exécution des travaux si le risque d'une nouvelle vague est maîtrisé.

Le programme de maintenance a été mis en œuvre et a permis d'améliorer l'hydraulicité au niveau des axes et des réseaux de drainage. A cela s'ajoute le renforcement de la couverture des besoins en mécanisation par la mise à disposition de **22** moissonneuses-batteuses acquises par l'État pour faire face au déficit de main d'œuvre de la récolte.

La combinaison des programmes d'investissements et de maintenance ainsi que les mesures d'accompagnement mises en œuvre pour améliorer les conditions d'exploitation des périmètres irrigués ont permis d'accroître les superficies mises en valeur en 2020/2021. La barre de **100 000 ha** cultivés est encore dépassée sur une année agricole atteignant plus de **107 000 ha**. Par rapport aux prévisions, le taux de réalisation est de **89%**. Pour le riz, la superficie totale cultivée en 2020 est de **81 279 ha**, pour une production estimée à **406 216 tonnes** de paddy, ce qui correspond à des taux de réalisation par rapport aux objectifs de mise en valeur et de production de **95%** et **76%**, respectivement.

La dimension genre a été également un des principaux axes stratégiques de la SAED dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes d'activités, avec l'amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production, en termes d'aménagement et de mesures d'accompagnement.

Sur le bilan social, les effectifs sont de 354 agents permanents au 31 décembre 2020. Le personnel s'est beaucoup rajeuni ces dernières années avec :

- 43% qui ont moins de 40 ans
- 63% d'agents de moins de 45 ans
- 21% avec plus de 50 ans.

Concernant le bilan financier, les crédits notifiés à la SAED s'élèvent à 9,433 milliards de francs CFA alors que les montants réellement versés se chiffrent à 8,650 milliards de Francs CFA, soit un écart de 783 millions de Francs CFA

Pour l'exercice 2020, les charges ont été arrêtées à la somme de **17 875 785 711 FCFA** contre des produits arrêtés à **17 987 819 674 FCFA**, ce qui donne un résultat positif de **112 033 963 FCFA**.

ANNEXES

- | | |
|-----------------|--|
| <u>Annexe 1</u> | État d'exécution technique des programmes d'investissement |
| <u>Annexe 2</u> | Valeurs atteintes en 2020 par indicateur de résultats et par domaine d'activités |
| <u>Annexe 3</u> | Annexes au bilan financier |

Annexe 1: État d'exécution technique et financière des programmes d'investissements

1. Programme d'études et de travaux d'aménagements

Études et contrôle

DELEGATIONS / RUBRIQUES	Montant en Millions FCFA			Taux exécution au 31/12/2020
	Prévisions	Réalisations	Ecart	
DAGANA/LAC GUIERS				
Etudes de Faisabilité et d'APS du projet DELTA	362	127,40	234,6	35%
Etude APS de la branche A de l'émissaire	270	91,80	178,2	34%
Sous-Total I	632	219,20	412,80	35%
Contrôle des travaux de réhabilitation de la station de Grande Digue/périmètre de Tellel	180	79	101	44%
Etude d'impacts environnemental et social du raccordement des périmètres à la branche B de l'Emissaire du Delta	35		35	0%
Supervision et contrôle des travaux d'aménagement des infrastructures d'irrigations secondaires et tertiaires dans le cadre du PDIDAS	450	294,5	155,5	65%
Études de raccordement des périmètres à l'émissaire de drainage branche B	202	50,6	151,4	25%
Prestations d'études APD/DCE pour la réhabilitation et l'extension des casiers de la cuvette de Savoigne	137		137	0%
Contrôle des travaux de remise en eau du Ngalam	73	47,8	25,2	65%
Etudes APD/EIES pour la réalisation de pistes de désenclavement du delta	79,2	20,4	58,8	26%
supervision et contrôle des équipements de télétransmission et hydrométrie	79	32	47	41%
Supervision et contrôle des travaux d'aménagement périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	43,5	0	43,5	0%
Sous-Total II	1278,7	524,3	754,4	41%
PODOR			0	
Etudes APD/EIES pour la réhabilitation des périmètres de Médina pété (1400ha), Nianga (1200ha) et Ndiawar (400 ha) pour 3000 ha	135	0	135	0%
Etudes APD/EIES pour la réalisation d'ouvrages de contrôle de décrue dans la zone de Podor (6000 ha)	90	60,5	29,5	67%
Supervision et contrôle des travaux du PREPIV de Podor	148	0	148	0%

DELEGATIONS / RUBRIQUES	Montant en Millions FCFA			Taux exécution au 31/12/2020
	Prévisions	Réalisations	Ecart	
Supervision et Contrôles des travaux de 300 ha de PIV dans le cadre du PARIIS	19	6,82	12,18	36%
Contrôle des travaux complémentaires d'AIDEP	40	22	18	55%
Supervision et contrôle des travaux d'aménagement périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne	7,9	0	7,9	0%
Sous-Total III	440	89,32	350,58	20%
MATAM			0	
Supervision et contrôle des travaux de réalisation de trois (03) mini forages agro pastoraux (Mow, Gaodal et Balel Diackry)	28	6,347	21,653	23%
Contrôle des travaux terrassement génie civil et de fournitures d'équipements de pompage du Projet d'Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la région de Matam (APEFAM 1)	248	293	-45	118%
Contrôle des travaux terrassement génie civil et de fournitures d'équipements de pompage du Projet d'Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la région de Matam (APEFAM 2)	250	161,5	88,5	65%
Supervision et Contrôles des travaux de 450 ha de PIV dans le cadre du PARIIS	29	10,23	18,77	35%
Supervision et contrôle des travaux confortatifs prévus dans le cadre du projet Waoundé	52,3	11	41,3	21%
ONG pour l'appui à la mise en œuvre des actions communautaires de conservation des sols et des eaux	83	70,0	13	84%
Sous Total IV	690,3	552,077	138,223	80%
BAKEL			0	
Supervision et Contrôles des travaux de 450 ha de PIV dans le cadre du PARIIS	29	10,23	18,77	35%
Sous-Total V	29	10,23	18,77	35%
TOTAL ETUDES APD/CONTROLE (I+II+III+IV) (B)	3 070	1 395,13	1 674,77	45%

Aménagements structurants

Délégations/Rubriques	BUDGET 2020			Réalisations au 31/12/ 2020	Écart	%
	BAIL. DE FONDS	ETAT	TOTAUX			
C – STRUCTURANTS						
DAGANA/LAC GUIERS						
Fourniture et installation équipements hydrométriques et télétransmission	FEM	269	-	265	4,0	99%
Travaux de la remise eau du Ngalam (PDIDAS)	BM/IDA	1 208	-	1 188	20,0	98%
Travaux Infrastructure d'irrigation secondaire et tertiaire dans le cadre du (PDIDAS)	BM/IDA	14 000		4 520	9 480,0	32%
Sous Total1		15 477	-	15 477	973 ⁵	39% ⁹
PODOR						
Réalisation de 64 KM de pistes rurales dans le cadre du PREPIV de Podor / Lot 4 PREPIV	ETAT/ BOAD	281	-	-	281	0%
Sous Total2		281	-	-	281	0%
MATAM						
Travaux de réalisation de trois (03) mini forages agro pastoraux (Mow, Gaodal et Balel Diackry) dans le cadre du PGIRE II	BM/IDA	126	0	45	81	36%
Réalisation de 45 KM de pistes rurales dans le cadre du PAM (Lot 3)	FSD	100	0	102,35	- 2	102%
Réalisation de 53 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 1	AFD	900	0	426	474	47%
Réalisation de 50 KM de pistes rurales dans le cadre du projet APEFAM 2	AFD	900	0	129,85	770	14%
Sous Total4		2 026	-	703	323 ¹	35%
TOTAL STRUCTURANTS (C)		17 784	0	17 784	6 676	38%

Périmètres

	SOURCE FINANCEMENT						
	BAIL. DE FONDS		ETAT SENEGAL	TOTAUX			
D – PERIMETRES				Réal	Ecart	%	
DAGANA/LAC GUIERS							
Aménagement périmètre Grande Digue/Tellel	IDA	1 300		1 300	350	950	27%
Aménagement périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne		1500		1500	0	1500	0%
		2 800	0	2 800	350	2 450	13%
PODOR							
Travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet AIDEP		1 443		1 443	539	904	37%
Fourniture et installation d'un GEP dans le cadre du projet AIDEP		44		44	0	44	0%
Travaux de terrassement et de génie civil (PREPIV)		2 700		2 700	0	2 700	0%
Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS		192		192	50,08	142	26%
Equipements de pompage des PIV du PREPIV		100		100	0	100	0%
Aménagement périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de conversion de la dette Sénégal / Espagne		230		230	0	230	0%
Arrires décomptes		3650		3 650	3650	0	100%
Sous Total II		8 359	0	8 359	4 239	4 120	2
MATAM							
Travaux APEFAM 1		8 000		8 000	6 173	1 827	77%
Equipements APEFAM 1		500		500	397	103	79%
Travaux APEFAM 2		4 000		4 000	702	3 298	140%
Equipements APEFAM 2		500		500	0	500	0%
Travaux de consolidation des PIV dans le cadre du projet Waoundé		234		234		234	0%
Fourniture et installation d'un GEP dans le cadre du projet Waoundé		282		282	41	241	15%
Réalisation des travaux de protection de la station de Ganguel Soulel		65		65	0	65	0%

Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS		288		288	62,54	225	22%
Sous Total III		13 869	0	13 869	7 376	6 493	53%
BAKEL							
Travaux de réfection des périmètres inondés de Bakel		164		164	119,61	44,39	73%
Travaux de consolidation de PIV dans le cadre du PARIIS		288		288	46,437	241,563	16%
Sous Total IV		452	0	452	166,047	285,953	37%
TOTAL PERIMETRES (I+II+III+IV) (D)		25 480	0	25 480	12 131	13 349	48%
TOTAL TRAVAUX (C)+(D)		43 264	0	43 264	18 807	24 457	43%

Mesures d'accompagnement

Marché	Sources de financement	Budget prévisionnel 2020 (en millions FCFA)	Montant exécuté au 31/12/2020	Ecart	Taux d'exécution	
Renforcement de capacité des usagers de l'eau dans le cadre du PGIRE2	ETAT	15	28,7	13,7	191%	augmentation du nombre de bénéficiaires
Acquisition de matériels informatiques et de mobiliers de bureaux pour l'UEP de Savoigne	BADEA	12	12,00	0	100%	Le matériel informatique et le mobilier de bureau sont livrés.
Acquisition d'un véhicule et d'une moto pour l'UEP du projet de Savoigne	BADEA	31	31	0	100%	Le véhicule et la moto sont livrés.
Appui aux GPF (Groupement de Promotion Féminine) PGES-PGIRE2	IDA	25	31,8	6,8	127%	Acquisition supplémentaire (marché complémentaire) d'équipements destinés aux GPF
Sous-Total Dagana/Lac		83	103,5		125%	
PGES PIV PODOR	ETAT	0	0	0	0	Le PREPIV n'a pas encore démarré, par conséquent, il n'y a aucune action pour le PGES.
Sous-Total Podor		0	0		0	
Travaux communautaires de conservation des sols pour le bassin versant du Dioulol	IDA	46,4	80	33,6	172%	Deux marchés complémentaires ont été passés
PGES APEFAM 1 et 2	ETAT	0		0		Après les conclusions de la Commission Départementale de recensement des impenses et les missions des différentes commissions de conciliations à Matam et Kanel, les occupants des casiers de Dioulol Diaobé et Bow ont reçu leur dédommagement et ont

Marché	Sources de financement	Budget prévisionnel 2020 (en millions FCFA)	Montant exécuté au 31/12/2020	Ecart	Taux d'exécution	
						libéré les emprises. Concernant les infrastructures socio collectives, l'apparition de la pandémie de la COVID 19 a freiné les activités de reconstruction.
Fourniture de 15 moto faucheuses dans le cadre du projet Waoundé	BADEA	70,8	43,4	-27,4	61%	Le marché a été attribué à l'entreprise FOLAND pour un montant de 59 560 000 000 FCFA et une durée de 04 mois. Les prestations ont démarré et se poursuivent.
Renforcement de capacité des producteurs et du dispositif des conseillers agricoles de Matam dans le cadre du Projet de Waoundé	BADEA	54,51		-54,51	0%	Les accords signés avec le CIFA et le CGER s'élèvent à 42 883 560 FCFA TTC pour le CIFA et 11 623 000 FCFA TTC pour le CGER pour une durée de 5 mois chacun. Les prestataires (CIFA et CGER) attendent le paiement de l'avance de démarrage.
Renforcement de capacité des usagers de l'eau dans le cadre du PGIRE2	ETAT	15	28,7	13,7	191%	augmentation du nombre de bénéficiaires
Appui aux GPF (Groupement de Promotion Féminine) PGES-PGIRE2	IDA	25	21,2	-3,8	85%	
Sous-Total Matam		211,71	173,3		82%	
Total (en millions FCFA) APPUI AU ORGANISATIONS PAYSANNES		294,71	276,8		94%	

Annexe 2 : Valeurs atteintes par les indicateurs de résultats, par domaine d'activités

Domaine d'activités 1 : Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles

Résultats	Indicateurs de résultats	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 30/06/ 2020	Observations
Les superficies exploitables ont augmenté	Superficies réhabilitées (ha)	1221	0	Arrêt des travaux à cause de l'état d'urgence instauré dans le pays. Les travaux de réhabilitation de GDT ont repris au mois de novembre suite à l'ANO de la banque mondiale sur l'EIES complémentaire et à sa validation par la DREEC
	Superficies réfectionnées (ha)	1360	472	Lenteurs des travaux du PARIIS (coivd-19) Mbolo-Birane : 104ha ; PARIIS : 80ha ; périmètres inondés de Bakel : 288ha
Les superficies aménagées ont augmenté	Superficies créées en (ha)	5150	298	Arrêt des travaux à cause de l'état d'urgence instauré dans le pays. Projet indien : 248 ha réalisés ; APEFAM : 50 ha.
La capacité de stockage des produits agricoles est améliorée	Nombre de magasins de stockage construits / réhabilités (nombre d'unités)	-	2	Magasins de Ndombo-Thaigo : l'entreprise avait suspendu les travaux qui ont redémarré le 03 juillet 2020. Les travaux sont terminés et réceptionnés
	Accroissement capacité de stockage (tonnes)	-	600	
L'accessibilité des zones de production est améliorée	Linéaires de pistes créées / réhabilitées en (km)	75	0	- PREPIV, APEFAM 1 et APEFAM 2 ont accusé du retard imputable aux entreprises SOCETRA et ECOTRA. - Pont de Gourel Drah réalisé sur financement du FSD, dans le cadre du projet PAM, en phase de finition
	Nombre de ponts construits (nombre d'unités)	2	-	La SAED attend l'ANO du FSD sur un avenant pour le rehaussement des piles et la réalisation d'autres travaux supplémentaires indispensables sur le pont de Gourel Drah. Réalisation du pont de Balterdji sous-traitée à Ecotra

Domaine d'activités 2 : Maintenance des infrastructures hydroagricoles

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 30 juin 2020	Observations
La fonctionnalité des aménagements et infrastructures hydro-agricoles est améliorée	Linéaire d'adducteurs et d'émissaires de drainage faucardés et curés en (km)	45	74	- Prévisions réajustées en fonction du budget notifié : 45km contre 154km dans le budget programme 2020. - Revue à la hausse du budget du fait de la demande très forte en entretien sur les axes hydrauliques qui résulte des déficits d'entretien cumulés durant ces dernières années pour un montant additionnel de 175 M. FCFA.
	Taux de recouvrement des redevances FOMAED en (%)	80%	66,65%	Taux provisoire au 31 décembre
	Linéaire de digues de protection et de pistes de desserte remis en état en (km)	70	0	Pas de budget alloué à la maintenance des digues de protection et à la remise en état des pistes de desserte en 2020
La fonctionnalité des équipements électromécaniques et hydromécaniques est assurée	Superficies entretenues en (ha)	1500	1180	Travaux de consolidation des canaux d'irrigation et des drains des périmètres non transférés qui ont touchés 79% de l'objectif
	Nombre d'équipements de pompage entretenus (unités)	-	261	Il s'agit d'opérations de maintenance préventive et curative sur 261 SP qui ont touché 403 pompes

Domaine d'activités 3 : Gestion de l'Eau et de l'Environnement

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs cibles LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 30 juin 2020	Observations
Les besoins en eau des cultures sont satisfaits	Niveau de respect des consignes de gestion par les niveaux du fleuve à DIAMA et débits à BAKEL en (%)	100%	100%	100%	Participation aux 4 rencontres de la CPE dont 1 en visio-conférence) pour prendre en compte les besoins des usagers agricoles de la VFS dans la détermination des programmes de gestion du Fleuve Sénégal.
	Superficies sinistrées pour des raisons de manque d'eau (ha)	1% sup. cultivée	1% sup. cultivée		-
Les risques environnementaux liés aux activités de la SAED sont maîtrisés	Niveau de respect des clauses environnementales par les entreprises en (%)	100%	100%	100%	Suivi régulier de la SAED auprès des entreprises pour le respect des clauses environnementales
	Nombre d'agents formés sur les bonnes pratiques environnementales (nombre)	100	30	0	30% des agents devaient être formés en 2020 après la mise en place de la CQHSE

Domaine d'activités 4 : Appui à la gestion et à la sécurisation du foncier rural

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 30 juin 2020	Observations
Les communes sont dotées d'outils de gestion du foncier rural	Nombre de nouvelles communes disposant du POAS	6	5	0	POAS des communes de Tessékéré (département de Linguère), de Koussan et Bani Israel (département de Goudiry) non lancées (indisponibilité des fonds)
	Nombre de communes accompagnées pour l'application des outils fonciers	12	24	0	L'état d'urgence instauré dans le pays n'a pas permis de conduire des activités avec les communes
Un accompagnement des communes est assuré	Nombre de sessions de formation / recyclage tenues	65	27	0	L'état d'urgence instauré dans le pays n'a pas permis de conduire des activités avec les communes
	Nombre d'acteurs locaux formés	600	600	0	

Domaine d'activités 5 : Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs cibles LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 31/12/2020	Observations
Les superficies mises en valeur ont augmenté	Superficies totales cultivées en (ha)	182 415	120 057	107 204	Cette superficie pourrait évoluer à la cloture de la saison sèche froide en cours
	Superficies cultivées en riz (ha)	127 400	90 000	81 248	81 279 ha dont - SSC 2020 : 49 604 ha - Hivernage 2020/2021 : 31 675 ha
	Superficies cultivées en tomate (ha)	3 691	3 691	2332	La SSF 2020/2021 n'est pas encore clôturée définitivement
	Superficies cultivées en oignon (ha)	7160	7160	7 534	
Le matériel agricole est renforcé	Nombre d'acquisitions en tracteurs (unités)	55	-	7	Dagana : 7 acquisitions de tracteurs par les privés
	Nombre d'acquisitions en moissonneuses batteuses (unités)	45	-	22	- Acquisitions pour faire face au déficit de main d'œuvre dû à la situation sanitaire : 19 - 3 avec la coopération coréenne
	Nombre d'acquisitions en batteuses (unités)	45	-	0	
	Nombre d'acquisitions en décortiqueuses (unités)	15	-	-	
La mise en marché des produits agricoles est améliorée	Part de la production de paddy transformée à travers les unités de transformations certifiées en (%)	60	50%	-	Mise en place d'un système de suivi des stocks auprès des rizeries. Pas encore huilé.
	Taux de contractualisation du riz (%)	80	60%	-	
	Part de la production d'oignon commercialisée à travers les centres de groupage en (%)	80	80%	-	

	Part de la Production de tomate commercialisée à travers les usines de transformations en (%)	90	80%	-	
--	---	----	-----	---	--

Domaine d'activités 6 : Conseil agricole et promotion de l'entrepreneuriat rural

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs atteintes au 31/12/2020	Observations
Le service d'appui conseil est amélioré	Taux de couverture de la zone d'intervention par le dispositif de CA en (%)	100	70%	63%	Dispositif insuffisant, faute de budget
	Nombre de CA / CPF formés (unités)	500	80	148	- PAPRIZ 2 : 81 agents formés sur le monitoring de l'humidité du paddy des parcelles aux magasins ; - PAPRIZ 2 : 16 agents formés sur le suivi des travaux d'exploitation, d'entretien et de réparation des rizeries à grande échelle - PAPRIZ 2 : 43 agents formés sur la gestion des mauvaises herbes - PAPRIZ 2 : 8 agents formés sur la production de semences
	Nombre de producteurs formés (unités)	600	300	138	- PAPRIZ 2 : 18 privés formés sur le monitoring de l'humidité du paddy des parcelles aux magasins ; - PAPRIZ 2 : 60 opérateurs privés formés sur le suivi des travaux d'exploitation, d'entretien et de réparation des rizeries à grande échelle - PAPRIZ 2 : 60 multiplicateurs de semences formés
Un appui à la structuration des filières agricoles est assuré	Nombre d'interprofessions créées / redynamisées (nombre d'unités)	5	3	4	Processus de redynamisation / création en continu
Les femmes ont un meilleur accès aux	Part allouée aux organisations féminines dans les nouveaux aménagements en (%)	>= 10%	>=10%	-	PREPIV: objectif 10% non encore réalisé

facteurs de production	Pourcentage de GPF accompagnés par le dispositif en (%)	100%	100%	100%	Tous les GPF actifs dans l'agriculture irriguée sont accompagnés par le dispositif de CPF de la SAED
Les initiatives privées dans l'agriculture irriguée sont accompagnées	Pourcentage de porteurs d'initiatives accompagnés en (%)	100%	100%	100%	Tous les porteurs d'initiatives ont été accompagnés
	Pourcentage d'entreprises privées installées en (%)	+10	10%	-	
	Nombre de conventions de partenariat signées (unités)	>= 10		3	Éléphant vert ; ONU Femmes, IPAR

Domaine d'activités 7: Management et pilotage de la Société

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs cibles LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs au 31/12/2020	Observations
Une bonne planification des activités est assurée	Plan d'action disponible au plus tard le 31 janvier de l'année en cours	Avant le 31 janvier	Avant le 31 janvier	-	Beaucoup de retards ont été notés dans la consolidation du PA SAED du fait de la non transmission des PA sectoriels dans les délais
	Un projet de LM13 disponible en fin septembre 2020	Avant fin septembre	Avant fin septembre	-	- Une note de cadrage disponible en fin juin ; - TDR évaluation LM12 élaborés en fin juin ; - Cadre logique révisé ; - Draft LM13 en fin novembre
	Budget de l'année N approuvé au plus tard au 31 décembre de l'année N-1	Avant le 31 décembre	Avant le 31-déc- 2019	27/12/2019	Délai respecté
La gestion des ressources humaines améliorée	Nombre de sessions de formation tenues (unités)	18	-	-	Une requête de financement a été adressée au 3FPT et approuvée lors de la session du comité de validation du 22 Mai 2020. Le 3 FPT s'engage à prendre en charge 80% du coût pédagogique de la formation.
	Effectifs au 31 décembre 2020	352	352	354	Dont 114 cadres supérieurs, 106 cadres moyens et techniciens supérieurs, 10 agents de maîtrise et 110 employés et ouvriers.
	Les versements des cotisations sociales exécutés à bonne date en (%)	100%	100%	100%	La SAED est à jour vis-à-vis des Organismes Sociaux (-IPRES- CSS-IPM IMPOTS) États élaborés par la DRHA et versements effectués par la DFC
Une bonne gestion administrative et financière est assurée	Taux d'exécution des audits internes en (%)	100%	100%	-	Les fiches de planification ont été conçues. Déroulement suivant le planning.

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs cibles LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs au 31/12/2020	Observations
	Niveaux de respect des recommandations en (%)	100%	100%	-	En attente de la réalisation des audits
	Taux de remplissage CRHA en (%)	>=50%	50%	-	
	Disponibilité du rapport d'exécution budgétaire en (%)	100	100%	100%	Disponible tous les trimestres
	Résultat comptable positif	>0	>0	-	Disponible en fin d'exercice 2020
	États financiers certifiés et approuvés au plus tard le 30 juin de chaque année	Avant le 30 juin	Avant le 30 juin	Avant le 30 juin	Délai respecté ; CA tenu le 19/05/2020
	Taux d'exécution budgétaire en (%-)	>50%	>50%	50%	- Budget d'investissements : 44% - Budget d'exploitation hors MIHA: 98 % ; - Budget MIHA : 76%
Les procédures des passations de marchés sont respectées	Taux d'exécution du PPM en (%)	100	100%	72%	43 marchés lancés sur 60 inscrits
	Taux de recours tranchés en faveur de la SAED en (%)	>95	>95	100%	1 recours auprès du CRD traité en faveur de la SAED ; 1 autre dont les résultats seront connus au courant du dernier trimestre
Le système d'information et de la communication (SIC) est fonctionnel	Disponibilité du SIC en (%)	100%	100%	100%	Les outils web sont disponibles via la plateforme logicielle
	Fonctionnalité des outils en (%)	100	100%	97%	Retour progressif des utilisateurs
	Nombre d'agents formés (unités)	100	100	78	Formation à travers des sessions mais également à travers un accompagnement au quotidien
	Nombre de sessions de formation effectuées (unités)	12	12	8	
La visibilité de la société est assurée	Disponibilité du plan de communication en (%)	100	100%	-	Ressources financières non disponibles
	Taux de couverture médiatique des événements de la SAED en (%)	>50%	50%		-
Le Suivi Évaluation est assuré	Nombre de réunions de coordination (SAED) tenues par an	4	4	1	1 réunion par visio-conférence. Toutefois, des réunions

Résultats	Indicateurs de Résultats	Valeurs cibles LM12	Valeurs Cibles 2020	Valeurs au 31/12/2020	Observations
					hebdomadaires de direction sont organisées tous les mercredis
	Rapport annuel disponible au plus tard le 31 mars de l'année N+1	Avant le 31 mars	Avant le 31 mars 2020	Avant le 31 mars 2020	Rapport disponible et présenté au CA du 19 mai 2020
	Rapports semestriels disponibles au plus tard le 15 juillet de l'année en cours	Avant le 15 juillet	Avant le 15 juillet 2020	-	Retards notés dans la transmission des rapports
	Nombre d'études spécifiques réalisées		3	-	
	Nombre de bilans de campagne réalisés dans les délais	9	3	1	Bilan SSC 2020 réalisé en attendant les autres campagnes
	Nombre de bilans annuels réalisés dans les délais	3	1	-	Bilan semestriel réalisé en attendant la fin de l'année
	Nombre de bulletins hebdomadaires diffusés	156	52	52	Projection au 31/12/2020

Annexe 3: Annexes au bilan financier

A.2.1-BILAN-ACTIF

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE: SAED

ADRESSE DE L'ENTREPRISE: BP 74 SAINT-LOUIS (Km 10 Route ROSSO)

Numéro d'identification:

EXERCICE clos le : 31 Décembre 2020

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/2020			EXERCICE AU 31/12/2019	REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/2020	EXERCICE AU 31/12/2019
			BRUT	AMORT ET PROVISIONS	NET	NET				NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	971 293 754	834 352 522	136 941 232	295 997 713	CA	CAPITAL	13	2 500 000 000	2 500 000 000
AE	FRAIS DE DEVELOPPEMENT ET DE PROSPECTION		868 707 436	834 352 522	34 354 914	182 890 448	CB	APPORTEURS CAPITAL NON APPELE (-)	13		
AF	BREVETS, LICENCES, LOGICIELS, ET DROITS SIMILAIRES		102 586 318		102 586 318	113 107 265	CD	PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	14	37 581 747	37 581 747
AG	FONDS COMMERCIAL ET DROIT AU BAIL						CE	ECARTS DE REEVALUATION	3e		
AH	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						CF	RESERVES INDISPONIBLES	14		
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	325 833 442 535	177 408 802 903	148 424 639 632	149 397 937 469	CG	RESERVES LIBRES	14	59 904 987	52 054 144
AJ	TERRAINS (I)		197 363 732 150	110 343 051 156	87 020 680 994	85 322 514 097	CH	REPORT A NOUVEAU (+ OU -)	14	660 926 970	590 269 388
	(I) DONT PLACEMENT EN NET...../.....							RESULTAT NET DE L'EXERCICE (BENEFICE + OU PERTE -)		112 033 963	78 508 425
AK	BATIMENTS		10 186 766 131	6 367 852 828	3 818 913 303	3 828 139 925	CL	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15	148 356 309 975	148 799 609 586
	(I) DONT PLACEMENT EN NET...../.....							PROVISIONS REGLEMENTEES	15		
AL	AMENAGEMENTS, AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS		106 369 025 164	55 764 693 482	50 604 331 682	52 837 940 673					
AM	MATERIELS, MOBILIER ET ACTIFS BIOLOGIQUES		5 429 927 317	2 297 459 363	3 132 467 954	1 966 266 361	CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		151 726 757 642	152 058 023 290
AN	MATERIEL DE TRANSPORT		2 846 042 770	2 635 746 074	210 296 696	58 095 857					
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR IMMOBILISATIONS	3	3 637 949 003		3 637 949 003	5 384 980 556	DA	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	16		
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	136 989 682	21 175 263	115 814 419	107 049 293	DB	DETTES DE LOCATION ACQUISITION	16		
AR	TITRES DE PARTICIPATION		136 989 682	21 175 263	115 814 419	107 049 293	DC	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	548 659 522	507 509 724
AS	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		548 659 522	507 509 724
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE(I)		326 941 725 971	178 264 330 688	148 677 395 283	149 800 984 475	DF	TOTAL RESSOURCES STABLES (I)		152 275 417 164	152 565 533 014
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5	1 257 639 945		1 257 639 945	1 285 965 415	DH	DETTES CIRCULANTES HAO	5		
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	42 986 882	3 811 708	39 175 174	43 716 588	DI	CLIENTS, AVANCES RECUES	7		1 320 000
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		6 702 129 276	689 587 734	6 012 541 542	3 969 468 597	DJ	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	17	2 550 437 486	2 436 351 889
BH	FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	17	142 813 269		142 813 269	60 469 688	DK	DETTES FISCALES ET SOCIALES	18	177 138 663	151 687 549
BI	CLIENTS	7	616 549 777	600 659 637	15 890 140	22 498 640	DM	AUTRES DETTES	19	7 288 638 285	5 021 057 896
BJ	AUTRES CREANCES	8	5 942 766 230	88 928 097	5 853 838 133	3 886 500 269	DN	PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME	19	15 863 521	15 863 521
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		8 002 756 103	1 382 987 176	7 309 356 661	5 299 150 600	DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (II)		10 032 077 955	7 626 280 855
BQ	TITRES DE PLACEMENTS	9					DQ	BANQUES, CREDITS D'ESCOMPTE	20		
BR	VALEURS A ENCAISSER	10					DR	BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET CREDITS DE TRESORER	20	821 372	206 506 209
BS	BANQUES, CHEQUES POSTAUX, CAISSE ET ASSIMILES	11	6 321 564 547		6 321 564 547	5 298 185 003					
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)		6 321 564 547	-	6 321 564 547	5 298 185 003	DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (III)		821 372	206 506 209
BU	ECART DE CONVERSION-ACTIF (IV)	12					DV	ECART DE CONVERSION-PASSIF (IV)	12		
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		341 266 046 621	179 647 317 864	162 308 316 491	160 398 320 078	DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		162 308 316 491	160 398 320 078

A.2.2-COMPTES DE RESULTAT

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE: SAED

ADRESSE DE L'ENTREPRISE: BP 74 SAINT-LOUIS (Km 10 Route ROSSO)

Numéro d'identification:

EXERCICE clos le : 31 Décembre 2020

REF	COMPTE DE RESULTAT	NOTE	31/12/2020(NET)	31/12/2019 (NET)
	LIBELLES			
TA	VENTES DE MARCHANDISES A	+	21	0
RA	ACHATS DE MARCHANDISES	-	22	0
RB	VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	-/+	6	0
XA	MARCHE COMMERCIALE (SOMME TA à RB)			0
TB	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES B		21	0
TC	TRAVAUX, SERVICES VENDUS C		21	69 993 703
TD	PRODUITS ACCESSOIRES D		21	47 854 691
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)			117 848 394
TE	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)		6	0
TF	PRODUCTION IMMOBILISEE		21	0
TG	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		21	7 700 514 737
TH	AUTRES PRODUITS		21	3 828 053
TI	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIONS		12	0
RC	ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIES		22	-4 557 759
RD	VARIATION DE STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES L		6	0
RE	AUTRES ACHATS		22	-749 521 318
RF	VARIATION DE STOCKS D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS		6	0
RG	TRANSPORTS		23	-54 780 211
RH	SERVICES EXTERIEURS		24	-3 305 255 675
RI	IMPOTS ET TAXES		25	-411 877 743
RJ	AUTRES CHARGES		26	-54 008 072
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB) + (SOMME TE à RJ)			3 242 190 406
RK	CHARGES DE PERSONNEL		27	-3 108 896 259
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)			133 294 147
TJ	REPRISES D'AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		28	0
RL	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET DEPRECIAT	3C&28		-10 158 056 834
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)			-10 024 762 687
TK	REVENUS FINANCIERS ET ASSIMILES		29	0
TL	REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS FINANCIERES		28	11 371
TM	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES		12	0
RM	FRAIS FINANCIERS ET CHARGES ASSIMILEES		29	13 317 958
RN	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS FINANCIERES	3C&28		-41 149 798
XF	RESULTAT FINANCIER (SOMME Tk à RN)			-27 820 469
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)			-10 052 583 156
TN	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3D		0
TO	AUTRES PRODUITS HAO	30		7 557 285
RO	VALEURS COMPTABLES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3D		0
RP	AUTRES CHARGES HAO	30		10 158 059 834
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (SOMME TN à RP)			10 165 617 119
RQ	PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS	30		0
RS	IMPOTS SUR LE RESULTAT			-1 000 000
XI	RESULTAT NET (XG + XH +RQ +RS)			112 033 963

A.2.3-TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE: SAED

ADRESSE DE L'ENTREPRISE :BP 74 SAINT-LOUIS (Km 10 Route ROSSO)

Numéro d'identification:

EXERCICE clos le : 31 Décembre 2020

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ZA	TRESORERIE NETTE AU 1^{ER} JANVIER	A	5 298 185 003	4 511 072 318
	(TRESORERIE ACTIF N-1 - TRESORERIE PASSIF N-1)			
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES			
FA	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBAL (CAFG)		153 512 599	253 599 761
FB	VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT HAO		-28 325 470	-11 171 786
FC	VARIATION DES STOCKS		-4 541 414	-117 667
FD	VARIATION DES CREANCES		-2 043 072 945	551 752 680
FE	VARIATION DU PASSIF CIRCULANT		2 405 797 100	537 964 959
	VARIATION DU B F LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		329 857 271	1 078 428 186
	(FB +FC +FD +FE):			
ZB	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (SOMME FA à FE)	B	483 369 870	1 332 027 947
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS			
FF	DECAISSEMENTS LIES AUX ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-159 056 481	-200 420 435
FG	DECAISSEMENTS LIES AUX ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-973 297 837	-4 562 933 202
FH	DECAISSEMENTS LIES AUX ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		-817 694 707	-580 606 476
FI	ENCAISSEMENTS LIES AUX CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			
FJ	ENCAISSEMENTS LIES AUX CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
ZC	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (SOMME FF à FJ)	C	-1 950 049 025	-5 343 960 113
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FK	AUGMENTATIONS DE CAPITAL PAR APPORTS NOUVEAUX			
FL	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		443 299 611	4 799 044 851
FM	PRELEVEMENTS SUR LE CAPITAL			
FN	DIVIDENDES VERSES			
ZD	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES (SOMME FK à FN)	D	443 299 611	4 799 044 851
	TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX ETRANGERS		0	0
FO	EMPRUNTS			
FP	AUTRES DETTES FINANCIERES			0
FQ	REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIERES		0	
ZE	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS (SOMME FO à FQ)	E	0	0
ZF	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (D + E)	F	443 299 611	4 799 044 851
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)	G	-1 023 379 544	787 112 685
ZH	TRESORERIE NETTE AU 31 DECEMBRE (G + A)	H	6 321 564 547	5 298 185 003
	COTROLE : TRESORERIE ACTIF N - TRESORERIE PASSIF N =		6 321 564 547	5 298 185 003